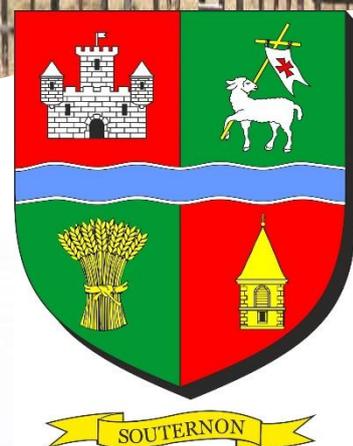


Bulletin Municipal 2022

SOUTERNON



www.souternon.com

■ LE MOT DU MAIRE

Meilleurs Vœux 2022
Vue de SOUTERNON (Loire)



La vie n'est faite que de nouveaux commencements, la page des élections semble loin. La nouvelle équipe est bien en place, et chacun prend part à la tâche qui lui est confiée. Son ardeur est à la hauteur de la confiance que lui ont accordée les souternois.

Bien malin est celui qui aurait prédit la "tempête COVID", si ce n'est l'interprétation de prophéties plus ou moins anciennes, qui acquièrent toute leur importance lorsque la fiction devient réalité.

Si la vie ralentit, elle ne s'arrête pas, les projets en cours se concrétisent, et la crise n'a pas démotivé notre énergie, et notre volonté d'avancer. Elle nous rappelle l'état de la nature et nous fait réfléchir aux dangers, aux incertitudes, et à beaucoup d'humilité face à l'avenir.

Après une première année calme, les projets définis ont pris forme :

La réfection des voiries à Prachaise et Le Chemin des Deux Eaux a été réalisée, certes, avec un calendrier très serré, puisque la réhabilitation du réseau d'eau sur ces secteurs n'était pas prévue initialement. Ces aménagements réalisés sur une période restreinte présentent des imperfections qui seront revus prochainement.

L'école fait l'objet d'une grande attention. D'importants investissements ont été réalisés et se poursuivront en 2022. Je remercie à ce titre, le personnel communal, le personnel enseignant, les élèves et les parents d'élèves, qui ont su réagir, et s'adapter face aux conditions sanitaires compliquées et imprévisibles.

Les projets à venir se poursuivront : amélioration de la voirie, rénovation du chauffage de la salle des fêtes, rénovation de la sacristie, mise en sécurité du patrimoine religieux, sans oublier l'énorme chantier de l'assainissement collectif devenu nécessaire et obligatoire.

2021 aura vu naître une nouvelle association : "Souternon, mon histoire", association dynamique qui contribuera au maintien du patrimoine existant. Je n'oublie pas nos autres associations, qui, grâce à leur dynamisme, concourent à l'animation de notre territoire, dans un contexte difficile.

Bonne et heureuse année à tous

Paul PETITBOUT



« Plus je lis sur le virus [Coronavirus], sur les stratégies de lutte, sur le confinement et ses conséquences à terme, plus je trouve la controverse, et plus je suis dans l'incertitude. Alors, il faut supporter uniquement l'incertitude. L'incertitude contient en elle le danger mais aussi l'espoir. »

Edgard NAHOU, philosophe français

• LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

« L'an dernier, nous espérions tous que 2021 serait l'année du retour à la normale. Masques tombés et vie sociale pleinement retrouvée, la vaccination nous laissait entrevoir des lendemains qui chantent. Malheureusement, dès les premiers frimas, nous constatons que le Covid n'a pas dit son dernier mot ! Au gré des saisons, nous allons devoir composer avec.

A notre niveau, l'amélioration de la situation sanitaire a permis la tenue des élections départementales et régionales. Nous avons eu l'honneur d'être réélus, conseillers départementaux du canton de Boën sur Lignon. D'aucuns diront qu'il s'agit là de la reconnaissance du travail accompli. Mais, même si nous nous sommes pleinement investis tout au long du dernier mandat pour faire de votre canton, un canton qui compte au centre du département, nous ne pouvons pas faire abstraction du taux d'abstention record, message fort envoyé malheureusement par la majorité des électeurs.

Alors, nous devons redoubler d'efforts pour faire encore mieux connaître notre action et les retombées des décisions de l'Assemblée Départementale sur votre vie de tous les jours.

Vous le savez, la compétence première du Département est l'action sociale. L'enveloppe consacrée aux solidarités humaines représente plus de 60 % du budget qui a atteint un montant historique de 829,8 M€ en 2021.

Mais, au-delà des compétences obligatoires, nous mettons un point d'honneur à demeurer le premier partenaire des communes et communauté de communes, pour sans cesse améliorer le bien vivre de nos concitoyens.

Au plus près de vous, le Département a notamment décidé de compléter l'enveloppe voirie. Vous le constatez, le Département est à vos côtés pour embellir votre cadre de vie.

Dans le domaine de l'éducation, un vaste programme de modernisation de l'infrastructure informatique des collèges sera lancé, en 2022, pour s'adapter aux nouveaux usages.

Soyez assurés qu'avec passion et détermination, nous continuerons à œuvrer au quotidien dans l'intérêt du canton et de ses habitants.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une très belle année 2022 ! »

Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette

Conseillers départementaux

du canton de Boën-sur-Lignon



SOMMAIRE



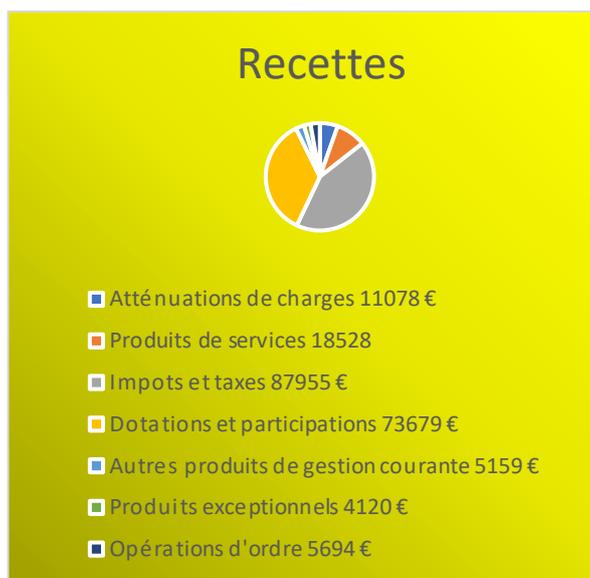
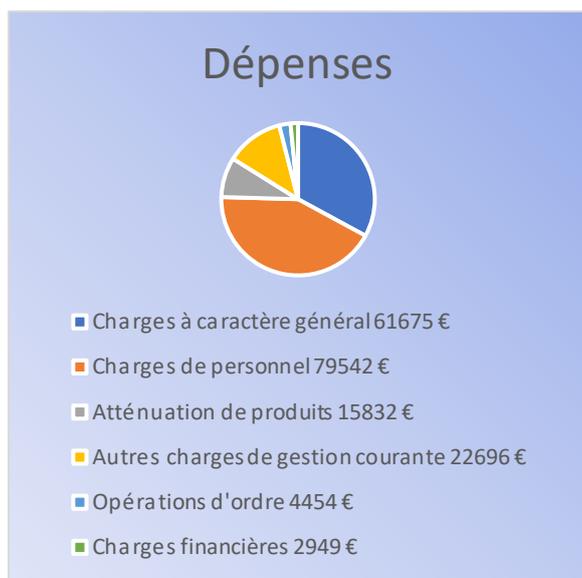
▪ Le mot du Maire.....	p2
▪ Le mot des Conseillers Départementaux.....	p3
▪ Sommaire.....	p4
▪ Finances communales.....	p5 et p6
▪ Jeu Souternois, Un Jour une Histoire.....	p7 et p8
▪ Cette année dans la Commune.....	p9 à p20
Commission Assainissement, Voiries.....	p9,10 et 11
Commission Bâtiments.....	p12, 13 et p14
Commission Communication, Culture et Tourisme.....	p15 et p16
Retour sur les périodes de fêtes.....	p17
Du côté du personnel communal et le CCAS.....	p18
Avis de la Mairie.....	p19
Accueils, rencontres, réunions.....	p20
▪ Vie scolaire.....	p21 à p24
RPI.....	p21,22 et p23
Sou des Écoles.....	p24
▪ Vie associative.....	p25 à p30
Nouveau : Souternon, mon histoire.....	p25
Buvette Communale, École de Pêche.....	p26
Comité des fêtes, la FNACA.....	p27
LACIM.....	p28
Société de chasse La Joyeuse, La Cuma.....	p29
▪ Le Long de la Patouse.....	p30
▪ Bibliothèque et l'Atelier d'Écriture.....	p31
▪ Tourisme et activités.....	p32 à p35
Activités.....	p32, 33 et 34
Autres activités et gîte.....	p35
▪ Retour sur le passé.....	p36
▪ Zoom sur la CCVAI, Mot du Président.....	p37
▪ Accueil les farfadets.....	p38
▪ CCVAI et les déchets.....	p39,40
▪ Services à la population.....	p41,42
▪ Communication.....	p43
▪ État civil.....	p44, 45

FINANCES COMMUNALES

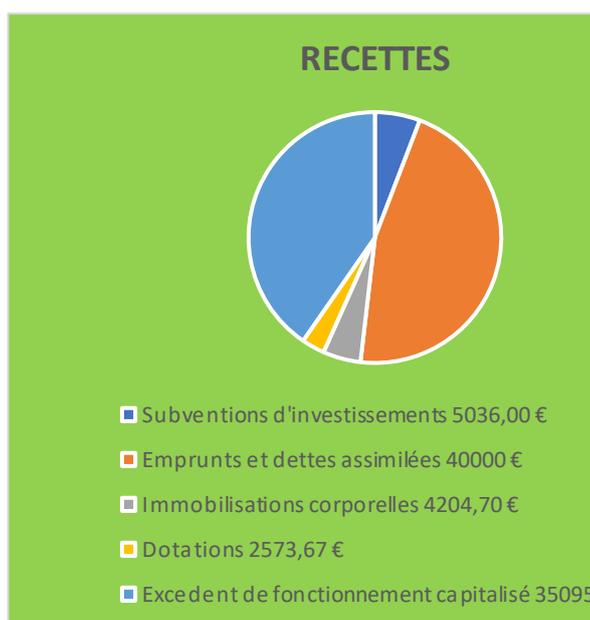
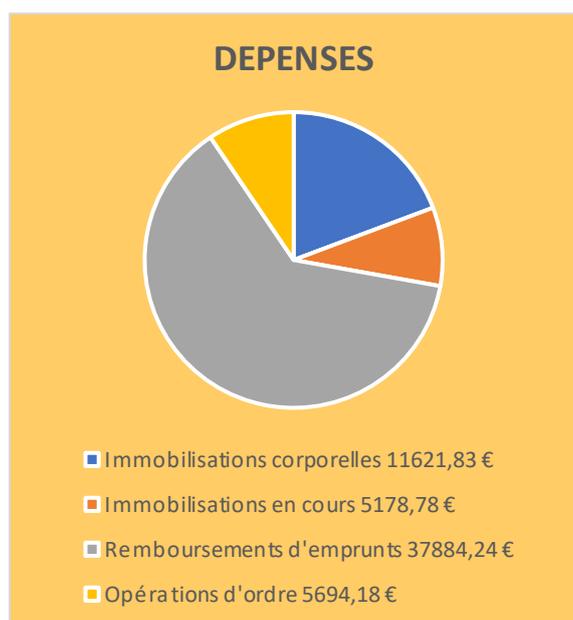
AU 31/12/2020

Suite à l'analyse financière de la commune réalisée en octobre 2020 par la DGFIP (direction générale des finances publiques), le conseil municipal a mis en place un programme de gestion et d'investissements permettant de réaliser des dépenses urgentes et nécessaires : sécurisation de la trésorerie, maîtrise des dépenses, voirie, divers travaux sur bâtiments et investissements à l'école.

Les dépenses et recettes de fonctionnement



Les dépenses et recettes d'investissements

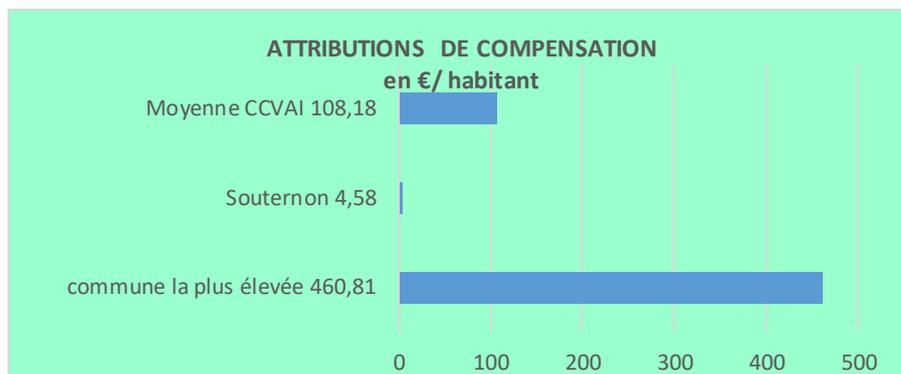


FINANCES COMMUNALES

AU 31/12/2020

Les ressources économiques de la commune.

Depuis janvier 2017, la compétence économique est revenue de plein droit à l'intercommunalité. Les communes ont conservé leur historique économique par le maintien des attributions de compensation (entreprises sur leur territoire, autoroute...) De par son passé, la commune de SOUTERNON dispose d'une attribution très faible et reste une commune avec une capacité à investir très limitée.



La dette de la commune

L'encours total de la dette au 31/12/2020 était de 158 076 €.



Les impôts locaux



La dotation globale de fonctionnement



■ JEU SOUTERNOIS

Retrouvez 17 hameaux et 2 ruisseaux de notre commune (homophones) dans ce petit texte. Bonne lecture !

Fête de fin d'année à l'école de Souternon

Les petits avaient apporté le goûter, les plus grands de la limonade, « c'est du champagne, y a pas de différence » me dit Marcelline, et, tout de go, elle ajoute : « si j'en bois, serai-je dans l'élite ? »

ça les change, ils n'ont bu que de l'eau pure hier ...

Le grand Roger, 13 ans, m'informe très doctement que « qui va à la chasse n'est plus à sa place » car Pierre l'a affirmé quand il a franchi le pont et que l'écureuil, les lièvres, les garennes l'on invité à le suivre. « Tu montes ? », « Ah non, c'est pas réalisable » leur a-t-il répondu

« je vous lâche, au revoir »...

« Madame, encore du gâteau ? », « non merci, je cale ». « Ah, ben, cha alors ! » me lance le petit Louis qui vient de St Flour.

Un gros matou traverse la cour en miaulant et se faufile dans la loge où se changent déjà les enfants pour le spectacle.

Sidonie Prat-Cheze Institutrice



■ UN JOUR, UNE HISTOIRE

Les conscrits de la classe 1923



(Photo transmise par Mr Maurice BERAUD)

Un certain nombre de descendants des classards de l'année 1923 reconnaîtra sans doute un de ses aïeux (vous pouvez prendre contact avec la mairie pour de plus amples renseignements).

Il s'agit de : **Victor VEILLAS**
Romain MARTINON
Jean CHARRET
Jean ETAIX
Pierre PERSIGNY
Joseph BONNEFOND
Marius MICHAUD
Antoine MURE

Souternon le 2 avril 1923

Chère Conscrite,

On vient en ces quelques lignes vous remercier de votre générosité pour la cocarde et en même temps vous offrir une photographie de la classe.

Les Conscrits de Souternon.

SOUTERNON, le 1^{er} Mars 1923

Les Conscrits de la Classe 1923 de la Commune de SOUTERNON présentent à Mademoiselle Francine CROZET et à sa famille leurs respectueuses salutations et les prient de bien vouloir leur permettre de lui offrir à l'occasion de l'anniversaire de ses vingt ans la Cocarde souvenir de la classe.

Leur visite aura lieu le Dimanche 4 courant dans l'après-midi.

LE SECRETAIRE
J. ETAIX

LE PRESIDENT
R. MARTINON

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION ASSAINISSEMENT, VOIRIES

Avec 124 900€ TTC investis, *la voirie* a été la principale dépense réalisée en 2021.

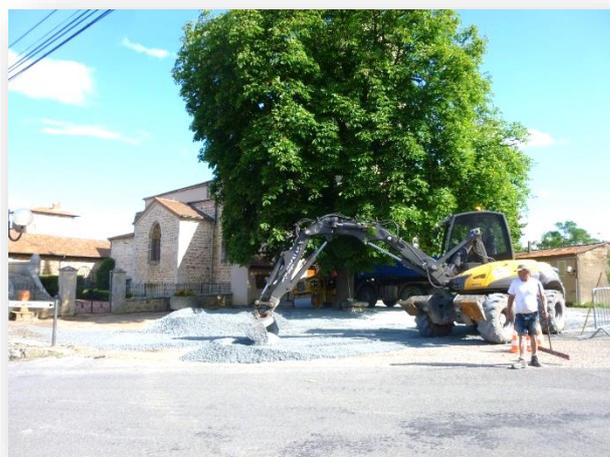
Ce budget nous a permis d'intervenir sur plusieurs portions pour y effectuer des travaux d'entretien et de rénovation.

Entretien 12 500€ TTC ont été consacrés à ce poste.

Avec cette somme, nous avons fait réaliser par L'ETS Bordelet du bouchage de nids de poule, du curage de fossés et de la pose de buses pour l'évacuation des eaux de pluie. Cette année ces travaux se sont portés en fonction des besoins sur les hameaux de Champagny, Goelle, Purière, Montanon, Les Garennes et Prachaise. Le taillage annuel des haies par l'ETS Champagri intègre également cette partie « entretien ».



Rénovation Les abords de la salle des fêtes et de la bascule ont fait l'objet d'une rénovation partielle. Seuls les endroits les plus dégradés risquant de faire trébucher ont été traités. Plusieurs personnes nous ont interrogés pour connaître les raisons pour lesquelles, nous n'avons pas goudronné la totalité des deux places. Ce choix s'est fait par rapport à l'implantation du réseau d'assainissement collectif qui traverse en souterrain nos places communales. Effectivement, il y a des probabilités pour que nous soyons amenés dans les prochaines années, à intervenir sur ce réseau pour le mettre aux normes. Refaire les zones où il se situe tout en sachant qu'elles risquent d'être détruites n'aurait pas été judicieux. Notre capacité de financement de cette opération nous a également obligé à nous limiter en surface. **Le coût de ces travaux s'est élevé à 6 732€ TTC.**



Le gros des travaux de voirie a été réalisé sur les chemins de Prachaise, de la Pras et le chemin des deux eaux. La conduite de ces chantiers n'a pas été sans contraintes, nous avons dû résoudre de nombreux imprévus.

Et pour cause ! Au tout début, il avait été décidé d'axer intégralement les travaux de rénovation sur le chemin des Deux Eaux. Mais face à l'état de délabrement de certaines parties des chemins de Prachaise, de la Pras et de leur forte fréquentation, nous avons choisi de les intégrer à l'opération. Mais n'ayant pas la possibilité d'augmenter le budget, nous avons dû composer sur les conseils et propositions de l'ETS Bordelet un nouveau projet de manière à pouvoir augmenter la longueur d'intervention et ainsi les inclure.

Cette phase n'a pas été des plus simples car nous devons faire plus avec un budget identique sans rogner sur la qualité. Après de nombreux échanges, de visites sur le terrain avec L'ETS Bordelet, les variables les plus flexibles sur lesquels agir pour arriver à nos fins étaient de partir sur un revêtement moins coûteux et d'intervenir le moins possible sur les quelques petites zones encore en état sur les portions à rénover.



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION ASSAINISSEMENT, VOIRIES

Pour le financement une subvention « voirie » avait été attribuée par le département en 2019. Cette subvention de 39504€ arrivait à échéance le 31 décembre 2021. Pour ne pas la perdre, il nous fallait obligatoirement réaliser les travaux en 2021. Après consultation du syndicat de la Bombarde, il s'est avéré que les canalisations d'eau passant sous les chaussées en question, étaient vétustes et devaient être changées avant des travaux de rénovation. Informés de la contrainte calendaire qui nous pressait, les services de la Bombarde se sont réunis afin d'organiser avec la SAUR le changement des canalisations. Un chantier d'ampleur importante a dû se mettre en place rapidement. La Bombarde a débloqué 100000€ pour le financement, la SAUR pour la réalisation a dû mobiliser au pied levé une partie de son effectif et jongler avec les différents chantiers qu'ils avaient déjà en cours et ceux prévus.



Un ensemble de travaux conséquents, un timing serré, une planification souvent chamboulée par rapport aux conditions climatiques, aux imprévus de chantier... ont fait que les travaux ont duré plusieurs mois et se sont finalisés le 20 Novembre 2021.



Si l'échéance du 31 décembre 2021 a été respectée et nous a permis d'obtenir la subvention comme prévu, nous ne pouvons pas à ce jour nous satisfaire entièrement de l'opération. Deux mois après l'achèvement des travaux, force est de constater que des déformations apparaissent de nouveau sur le chemin des Deux Eaux



Il est important pour nous que les travaux que nous conduisons aient une durabilité à long terme, surtout en voirie où les sommes engagées sont importantes. Malgré cette volonté de bien faire, nous ne maîtrisons pas tous les éléments. Pour déterminer les causes de ce résultat un travail va être fait avec L'ETS Bordelet pour qu'ensuite tout soit mis en œuvre pour obtenir satisfaction.

Nous tenons à remercier tous les agriculteurs et les riverains qui nous ont apporté leur aide pour la réalisation de ces chantiers. Nous remercions également les membres du syndicat de la Bombarde ainsi que les acteurs locaux de la SAUR qui ont fait preuve de compréhension et de réactivité à notre égard.

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE

Depuis de nombreuses années, les communes œuvrent pour la protection des ressources en eau, des milieux naturels, et pour l'atteinte des objectifs environnementaux qui sont fixées au niveau européen et national. Au niveau de la commune de SOUTERNON, 150 habitations sont concernées par l'assainissement individuel et une soixantaine par l'assainissement collectif (le bourg et ses abords).

L'assainissement non collectif (SPANC)

Depuis 2 ans, des aides ont été proposées afin que chaque propriétaire puisse réhabiliter son système d'assainissement et se mettre en conformité avec la réglementation actuelle. Ces aides de l'agence Loire Bretagne étaient soumises à un certain nombre de conditions (propriétaires depuis plus de 10 ans...). La SAUR reste l'interlocuteur principal pour la réalisation et le contrôle des installations.

Année	Nombre de dossiers éligibles	Hauteur de la subvention	Plafond maxi/réalisation	Date butoir des réalisations
2018	8	60 %	8500 € T.T.C	Avril 2019
2021	8	30 %	8500 € T.T.C	Mai 2022

Par ailleurs, 9 propriétaires ont réalisé des diagnostics, voire, réhabilité leur installation sans répondre au cahier des charges, pour pouvoir bénéficier des aides.



L'assainissement collectif

La station qui date des années 1960 est devenue complètement obsolète, sa réhabilitation demeure un impératif et une obligation vis-à-vis de la réglementation en vigueur. La commission "voirie, assainissement" s'est entourée des services compétents du département en signant 2 conventions, une avec le service politique eau et assainissement, et l'autre avec la MAGE (Mission d'assistance à la gestion de l'eau).

Le bureau d'études SEDIC a été retenu pour l'ensemble des opérations. Il vient d'ailleurs de remettre l'étude de faisabilité finalisée et complétée par les différentes instances, suite aux nombreuses réunions qui ont eu lieu en 2021.

Opérations à venir en 2022

- * Mise à niveau des regards
- * Analyse du réseau existant (passage de l'Inspection Télévisuelles)
- * Relevé topographique de la future station.

Une réunion d'information sera proposée à l'ensemble des habitants concernés.



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS, ESPACES COMMUNAUX

En lien avec nos commissions et associations, voici les réalisations en 2021.

L'école et ses abords



Changement de la sonnette d'entrée à l'École - Système filaire plus stable.



Création et mise en place de caillebotis dans la cour permettant l'évacuation des eaux stagnantes.



Remise en place du panneau indicateur aux abords de l'école.



Remplacement de la porte principale du bâtiment de l'École - Permettant plus de clarté et d'isolation.



Projet Numérique RPI - Achat d'une tablette géante connectée pour la classe des Maternelles.



Sécurisation électrique du clocher



Rénovation des portes de l'Église



par la nouvelle association "SOUTERNON Mon Histoire"



Amélioration de l'ouverture et de la fermeture de l'éclairage de la salle des fêtes

PROJET 2022 :

Salle des fêtes

Le chauffage est devenu difficile à maîtriser au fil des ans, nous cherchons une solution pérenne et définitive. Des études sont en cours.



Aménagement d'un espace extérieur fermé de la salle des Mariages

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS, ESPACES COMMUNAUX

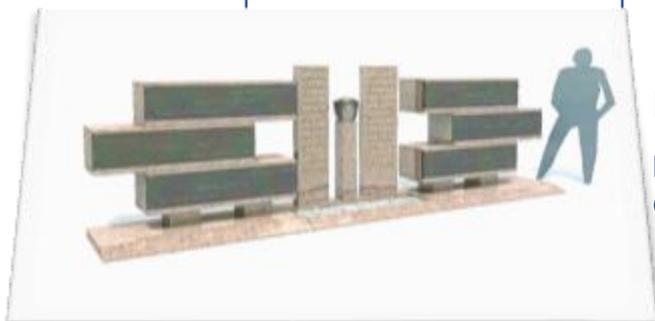
Espaces communaux



Remise en place de la passerelle emportée par la crue de 2012



Aménagement d'un espace poubelles au Cimetière réservé exclusivement aux déchets de ce dernier



PROJET 2022:

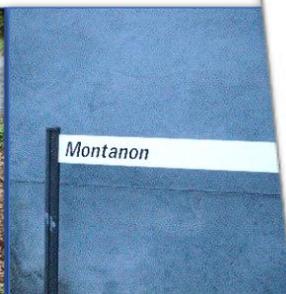
Installation d'un colombarium dans le cimetière.



Refection du mur mitoyen de l'ancienne Mairie avec la participation de Mme Joëlle CLÉMENT.



Mise en place d'un caillebotis au lieu dit "Les Garennes" par Mr Philippe VIAL pour prévenir les excès d'eau, avec la participation de la commune.



Elimination sur tout le territoire communal des panneaux indicateurs obsolètes (seuls les panneaux visibles ont été conservés).



Véhicule

Réfection du bas de caisse du véhicule utilitaire.



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS

Conditions de location Salle des Fêtes

HABITANTS SOUTERNON		
180€ Salle complète	50€ Vin d'honneur et Réunion de famille après enterrement	+ Charges: 0,10€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante

PERSONNES EXTÉRIEURES SOUTERNON	
210€ Salle complète	+ Charges: 0,10€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante

ACOMPTE	
80€ Salle complète (par chèque à l'ordre du Trésor Public)	A donner en Mairie pour valider la date de réservation

ACOMPTE	
110€ Salle complète (par chèque à l'ordre du Trésor Public)	A donner en Mairie pour valider la date de réservation

CAUTION	
Chèque de caution de 400€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie

CAUTION	
Chèque de caution de 400€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie



Conditions de location Salle des Mariages

HABITANTS SOUTERNON		
60€ Journée complète	40€ Vin d'honneur et Réunion de famille après enterrement	+ Charges: 0,10€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante



PERSONNES EXTÉRIEURES SOUTERNON	
80€ Journée complète	+ Charges: 0,10€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante

CAUTION	
Chèque de caution de 200€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie



CAUTION	
Chèque de caution de 200€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME

Le champ de la Commission Tourisme et Culture est très large. Aussi nous nous contenterons de vous tracer les grandes lignes de nos futurs projets :

La boîte à lire : transformation du petit local de la bascule en lieu, ouvert à tous 24h / 24, de recherche ou découverte d'un livre, d'un magazine. Également, réfection du plateau. Ainsi, patrimoine dans sa préservation et culture dans sa commodité sont liés. Bien évidemment des subventions ont été demandées pour un moindre coût de ce "plus" Souternois.

Après deux années de disette **la course aux œufs**, qui parcourt les communes depuis plusieurs fêtes pascales se fera à Souternon ce lundi de Pâques 2022. A cette occasion, d'autres animations sont prévues.

La C.C.V.A.I. doit agrémenter cette année le point de départ de nombreux randonneurs (à droite de l'église) par l'installation **d'une table de pique-nique**.

L'opération vitrine mairie se poursuit avec de nouveaux thèmes et l'aide précieuse des bénévoles de la bibliothèque.

Nous avons demandé des subventions afin **d'aménager le terrain de pétanque** avec du mobilier urbain. Notre objectif étant de retrouver un endroit convivial et aussi fréquenté qu'à l'époque où les boulistes du village se retrouvaient tous les Dimanches.

Où la Commission tourisme et la Commission bâtiments se rejoignent : Les toilettes publiques actuelles (dont certains Souternois ne connaissent même pas l'existence) sont dans un non-état indigne d'une commune. Aussi, des études sont entreprises (coût, fonctionnement, accès handicapés, point d'eau, lieu d'installation ...) pour enfin remédier à ce véritable problème. Ainsi randonneurs, promeneurs, cyclistes, participants aux manifestations festives ou religieuses, ou simples badauds trouveront des aménagements conformes, utiles et de qualité.

Commission Culture de la CCVAI

Un groupe de travail a été mis en place pour échanger sur les attentes dans le domaine culturel, sur les projets et partenariats qui pourraient voir le jour sur notre territoire.

M. Dominique Fraise vice-président délégué à la culture et Anne-Marie Gaumon animatrice de la médiathèque animent les rencontres. Le groupe est constitué de représentants des élus communaux, des bibliothèques et de membres d'associations. Quatre réunions se sont tenues en 2021 accueillies dans les communes de Souternon, Saint Polgues, Grézolles et Nollieux.

Une rencontre avec les responsables des différentes bibliothèques a eu lieu sur chaque site afin d'envisager si une mise en réseau était possible pour rendre un meilleur service aux publics.

L'animatrice de la médiathèque intercommunale et certains bénévoles peuvent déplacer certaines animations "hors-les-murs" comme par exemple la lecture d'histoires, soit en temps scolaire pour les écoles éloignées, soit en « Heure du conte » un mercredi après-midi.

Les réunions du groupe ont été aussi l'occasion de rencontrer des invités acteurs locaux dans le domaine artistique. Ainsi les participants ont pu découvrir la nouvelle association théâtrale de Grézolles Les tréteaux de l'Aix, la comédienne Céline Barbarin du Poisson lune et la plasticienne Frédérique Denton-Déal et son atelier Art'sème ainsi que le musicien Henri Farge ex directeur de la Maîtrise de Radio France.

Il est discuté de la programmation culturelle, de l'activité des bibliothèques et des projets Terre buissonnière (Education aux arts et à la culture partenariat DRAC, CCPU, COPLER) Certaines propositions ont ainsi pu se réaliser comme les rencontres sur le thème de la dyslexie : St Germain-Laval et St Georges de Baroille ont accueilli chacune une rencontre pendant lesquelles une quinzaine de familles ont pu échanger avec des spécialistes ; une 3^e rencontre est envisagée en 2022 pour mettre en pratique les outils proposés ; ou le spectacle Grosse fringale à Dancé avec Céline Barbarin.



Pour 2021/2022 le projet Terre buissonnière s'intéresse à l'éducation aux médias et convie des photographes du collectif Dysturb pour animer des ateliers avec des classes de 4^e des collèges, un groupe de jeunes du château d'Aix et un groupe "tout public" qui sera composé d'adolescents et adultes intéressés. La thématique retenue est le monde de l'agriculture et permettra la rencontre avec des exploitations du territoire. Autre projet pour avril 2022, la venue de la Comédie itinérante pour le spectacle théâtral "Bizarraar" présenté en milieu scolaire et une séance publique.

**Plus d'informations au
04.77.65.78.17**

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com
BONNE UTILISATION !



C'est officiel : PanneauPocket a trouvé ses lecteurs soutermois ! Vous êtes de plus en plus à avoir téléchargé l'application et à, ainsi, suivre en temps réel les actualités de la commune.

L'application fête cette année ses 5 ans et son succès n'est plus à démontrer. Que ce soit des réunions, les menus du RPI, les alertes météo, les infos Covid ou encore les manifestations, toutes les infos importantes y sont !

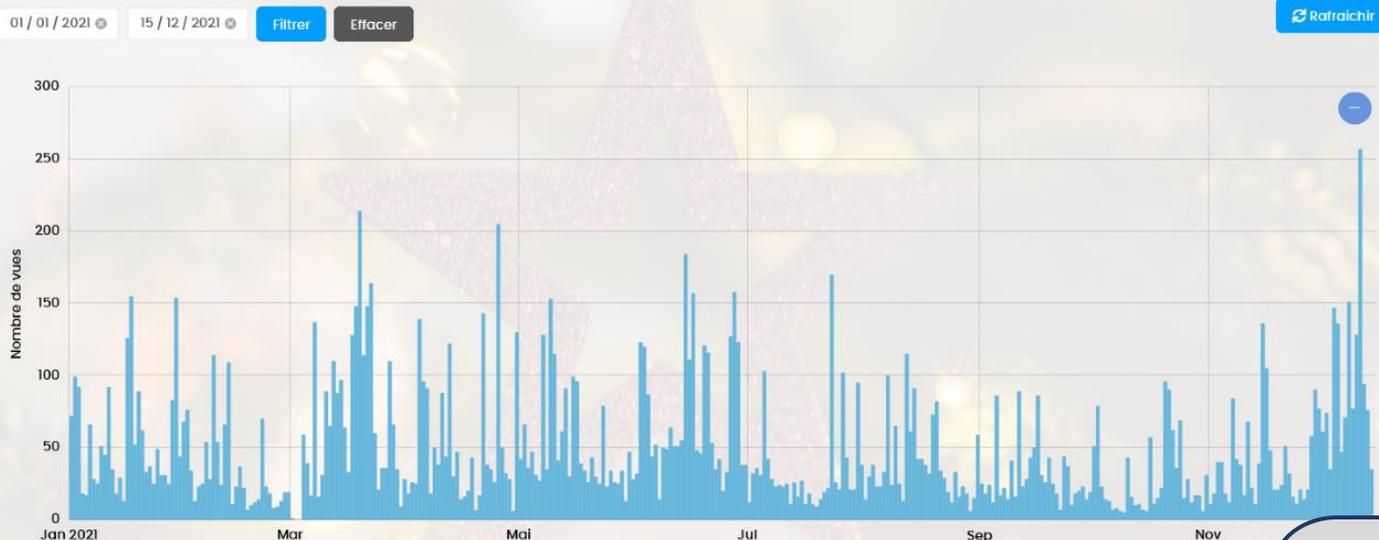
Si vous avez des questions ou des infos à faire paraître, merci de contacter **Gersande Gaudard** au **06 84 17 84 00** ou par mail : gersande.soubeyrand@live.fr

Bonne lecture

Actuellement il y a 152 smartphones ou tablettes qui possèdent Soutemon dans leurs favoris.

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 117 % des foyers de la commune.

Total sur la période 17085 lectures.



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

RETOUR SUR LES PÉRIODES DE FÊTES

L'année 2021 n'a pas pu encore connaître tous les rassemblements, les évènements, les moments de partage comme on a l'habitude les autres années. Notre commission communication, culture et tourisme a maintenu les seuls projets qu'il était possible de réaliser avec le contexte sanitaire et en respectant les instructions du gouvernement.

Le projet de Noël, dans le but d'égayer notre commune pour les fêtes, a été reconduit.

Cette année une journée a été prévue pour installer les décorations de Noël du village.



Les guirlandes lumineuses ont été installées dans le bourg de la commune avec l'aide de Loïc Vernay et son télescopique, merci à lui d'avoir pris du temps et son matériel pour nous aider.



Installation du sapin offert par Catherine et Didier Beurrier. Un grand merci pour leur générosité.



Auparavant des vitrines ont été réalisées dans les bâtiments communaux par des bénévoles et des conseillers municipaux. Nos sapins en bois confectionnés l'année dernière ont également été remis et décorés.



Illumination de notre clocher et les membres de la nouvelle Association ont installé la crèche dans l'Eglise.

Le même soir Le Samedi 11 Décembre nous avons pu admirer notre village illuminé tout en dégustant une soupe aux choux ou un petit vin chaud préparés par le Comité des Fêtes. Nous nous sommes retrouvés très nombreux.

« Nous tenons à remercier tous les bénévoles mais également les habitants de Souternon qui ont participé de près ou de loin à cet évènement.

Décorer son extérieur, une présence, un geste, un mot sont pour nous des encouragements importants et nous pousserons à faire mieux l'année prochaine, à reconduire cette période de partage et de fêtes. »



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

DU CÔTÉ DU C.C.A.S

Le C.C.A.S (centre communal d'action sociale) s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2021. La commission composée de conseillers et de membres nommés parmi les habitants, s'était donnée comme objectifs, d'organiser des après-midis de rencontre avec les aînés de la commune, en plus de la distribution habituelle des colis en fin d'année.

Une rencontre a pu s'organiser mi-novembre avec un fort succès puisqu'une trentaine de personnes étaient présentes afin d'échanger, de partager des jeux de société, et de jouer aux cartes. Malheureusement, le retour en force du COVID a perturbé et compromis la rencontre programmée en décembre. Ce n'est que partie remise pour 2022 sitôt les conditions réunies.



Cette année, le portage des colis a pu avoir lieu, il s'est déroulé le Samedi 18 décembre en matinée. 67 colis ont été distribués.

Merci à nos aînés qui ont accueilli chaleureusement les bénévoles de cette matinée.



André Dumas
70 ans - 1^{er} colis

Anna Bouiller
Notre doyenne

DU CÔTÉ DU PERSONNEL COMMUNAL

En fin d'année, la Commission Communication a proposé la même formule que l'année dernière mais cette fois en invitant les conjoints du personnel communal et des conseillers municipaux.

Malheureusement suite à un courrier émanant du préfet de région, nous avons été obligés d'annuler ce moment de convivialité.

Seuls les chèques cadeaux ont été distribués par le Maire aux employés.



Hugette BANUS

Secrétaire de Mairie



Michèle COUDOUR

Agent Territorial (à l'École)



Elisabeth VERNAV

Agent Territorial (à l'École)



Yves DAVAL

Agent Territorial



Christine CHENEVARD

Agent Territorial en Contrat Emploi Compétences (à l'École et ménage dans les bâtiments communaux)

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

AVIS DE LA MAIRIE

▪ Réglementation des bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ne peuvent être effectués **que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

▪ Brûlage des végétaux et autres

Il est strictement interdit. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air (particules, hydrocarbures...) et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. Le non-respect de cette interdiction constitue une infraction pénale. D'après l'article 131-13 du code pénal, la sanction est une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Parmi les solutions alternatives, il y a le dépôt volontaire en déchèterie, le compostage individuel, le broyage ou le paillage.

▪ Les propriétaires d'animaux,

en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière intempestive et répétée. Nous les invitons également à ramasser les déjections canines.

▪ Chiens et chats errants.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Le maire est responsable des troubles causés par des animaux errants dans sa commune.

La commune est en possession d'un lecteur de puces et d'un accès au fichier national d'identification. Cet appareil a été confié au président de la société de chasse de la commune Thierry Coudour qui a déjà pu l'essayer.



▪ Cartes Nationales d'Identité/passeport

Depuis le 21 mars 2017, notre commune n'est plus habilitée à établir les demandes de cartes d'identité. Les communes compétentes les plus proches sont Boën, Balbigny, Feurs, Roanne, Montbrison... **Attention, il faut prendre rendez-vous !**

▪ Recensement citoyen

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille et une pièce d'identité.

▪ Inscription sur les listes électorales

Vous avez déménagé au cours de l'année, ou souhaitez faire une première inscription volontaire, demandez votre inscription sur les listes électorales en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Jusqu'au 04 Mars pour les votes 2022 !**

▪ Décharges sauvages.

Il a été constaté en divers endroits de la commune des dépôts sauvages de déchets et d'ordures. Ces déversements de toute nature portent atteinte à la salubrité et à l'environnement de notre territoire. La commune et l'intercommunalité mettent à disposition des moyens permettant d'éviter ces décharges sauvages. (Voir horaires d'ouverture de la déchetterie...) Respectons la nature.



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

ACCUEILS, RENCONTRES, RÉUNIONS A SOUTERNON



1er Mars 2021

Accueil de Jean-Claude TISSOT : Sénateur du département de la Loire.

27 Avril 2021

Réunion de travail avec Sophie ROTKOPF :
Vice-présidente à la région AUVERGNE RHONE ALPES,
déléguée à la culture.



17 Novembre 2021

Conseil d'administration du G.D.S

18 Novembre 2021

Conseil d'administration de GERMINAT.

22 Novembre 2021

Accueil de Julien BOROWCYK :
Député de la circonscription.



2 Décembre 2021

Réunion de travail avec Chantale BROSE et Pierre Jean ROCHETTE, conseillers départementaux du canton.

■ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES-ST JULIEN D'ODDES-SOUTERNON

« Les écoles du RPI Souteron/Grézolles/Saint-Julien n'ont pas fermé en 2021, mais les contraintes ont été fortes sur l'École. Heureusement, les nouveaux élèves de l'école maternelle de Souteron ont pu découvrir ce nouvel univers de manière presque normale. En septembre 2021, le RPI compte 51 élèves (3 Toutes petites sections, 7 PS, 5 MS et 8 GS, 4 CP et 8 CE1, 5 CE2, 6 CM1 et 5 CM2). Chaque municipalité du RPI a d'ailleurs organisé toutes les conditions d'un accueil efficace et bienveillant, qui a permis aux élèves d'évoluer le plus sereinement possible. Seule la classe de Saint-Julien a dû fermer pendant une semaine à la suite d'un cas d'élève positif, à la fin du mois de novembre. Le partenariat entre l'équipe éducative et les mairies a donc porté tous ses fruits sur les protocoles sanitaires.

Au mois d'avril, les écoles ont pu bénéficier des investissements pour des outils numériques, qui permettent d'améliorer encore la qualité du travail. Ainsi, des tablettes et des ordinateurs portables sont venus remplacer les précédents appareils, devenus vieillissants. Une tablette géante interactive, appelée Ecran Numérique Interactif a été livrée à Souteron. Ce nouvel outil augmente considérablement les possibilités de travail. Dans le cadre du Plan Ecoles Numériques, les communes ont perçu une subvention de 50%, mais ont investi le reste et l'équipe pédagogique les en remercie vivement.

En juin, lorsque la situation s'est légèrement améliorée, les élèves de Souteron et Grézolles ont pu se rendre à Vulcania. Le parc des volcans d'Auvergne leur a proposés des ateliers très instructifs, que les enfants ont adorés. Le financement du projet a été pris en charge par les écoles, qu'il faut remercier chaleureusement, car ils connaissent aussi d'importantes difficultés à mettre en route des manifestations.

La rentrée de septembre a été un peu plus simple, puisque les 23 élèves de maternelle sont venus à l'école de Souteron. Les projets prévus et organisés par Catherine Joandel et Laura Lévy, les deux maîtresses à mi-temps, sont pour l'instant maintenus, mais les contraintes sanitaires et la poursuite de la gestion de la pandémie pourraient les contrarier. Les enfants sont encadrés par Michèle Coudour, Elisabeth Vernay et Christine Chenevard. Estelle Coiffet a terminé son contrat le 30 novembre : nous la remercions pour son efficacité et sa conscience professionnelle.

De même à Grézolles, les 12 élèves de la classe d'Astrid Favard (9 CP et 3 CE1) sont rentrés en maintenant le port du masque obligatoire et en s'y adaptant plutôt bien. Cela fait plus d'un an désormais que cela fait partie de leur quotidien, même s'ils ont pu l'enlever pendant trois semaines entre le 4 octobre et le 15 novembre. Les élèves sont accompagnés à la garderie, au transport et à la cantine, par Nicole Mangavelle et Fabienne Simon.

Enfin, Eric Garnon a accueilli 18 élèves à Saint-Julien (5 CE2, 5 CM1 et 8 CM2), jusqu'en juillet, accompagnés de 2 AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap), puis 16 depuis la rentrée de septembre. Assisté de Chantal Mignery à la garderie et à la cantine, l'école a repris ses habitudes. La classe a bénéficié de huit interventions de la cheffe de chœur de la Maîtrise de la Loire, dans le cadre du projet Petit Prince. Le financement Canopé et DSDEN a conduit à un beau projet, qui a permis aux élèves d'effectuer un travail important et d'acquérir de nombreuses compétences. Malheureusement, les conditions de présentation du projet dans un spectacle de fin d'année n'étaient pas réunies. Un enregistrement vidéo a donc été décidé, afin de garder une trace du projet. Une artiste germanoise a réalisé un beau montage, que les élèves et leurs familles ont pu visionner. Les 8 élèves qui effectuaient leur dernière année de cycle primaire, ont donc rejoint le collège public de Saint-Germain Laval.

En tout cas, il faut avant tout souligner la force et le courage des enfants pendant cette période, le soutien et l'accompagnement fondamentaux, demandés aux familles, la gestion très efficace du protocole sanitaire par les mairies et le sérieux et le professionnalisme des enseignants. »

Nous vous souhaitons à tous une très bonne et très normale année 2022.

Le directeur, Mr Laffont

VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES-ST JULIEN D'ODDES-SOUTERNON



CLASSE DE SOUTERNON
Maternelles

CLASSE DE GRÉZOLLES
CP et CE1



CLASSE DE ST JULIEN D'ODDES
CE2, CM1 et CM2





Souternon La rentrée pour cette nouvelle année scolaire s'est bien déroulée avec 23 élèves en classe : 3PS1, 7PS2, 5MS et 8GS. *Maîtresse Catherine* fait la classe les Lundis et les Mardis et *Maîtresse Laura* les Jeudis et Vendredis. Avec l'aide tous les jours de *Michèle Coudour*, *Elisabeth Vernay* et tout récemment *Christine Chenevard*. Cette année la classe va travailler sur le thème « Autour du Jardin » avec les déchets en 1^{ère} période, les arbres et feuilles en seconde période, l'épouvantail en 3^{ème} période et les petites bêtes en 4^{ème} période avec également les fruits et légumes !

Rencontre avec Laura LÉVY, institutrice à mi-temps pour cette année 2021-2022.



Elle est présente les jeudis et vendredis à l'école de Souternon.

« Je m'appelle Laura Lévy j'ai 23 ans. L'an passé, j'étais en poste à Riorges avec des CE1/CE2.

Ce début d'année a commencé sur les chapeaux de roues en étant nommée très tardivement. J'appréhendais de ne pas avoir pu préparer la classe mais finalement tout s'est très bien passé. Au fil des semaines nous avons appris à travailler tous ensemble et maintenant l'année est bien lancée !

Je tiens à souligner que j'ai beaucoup de chance d'avoir des ATSEM aussi investies auprès des enfants et de la vie de l'école. Elles prennent à cœur le bien être des élèves et c'est un tout incroyable de pouvoir compter sur elles !

J'apprécie particulièrement enseigner à Souternon où règne « l'esprit campagne » : tout le monde se connaît. Ça rend l'ambiance de l'école bien plus chaleureuse (ce qui n'est pas négligeable en ces temps de COVID...). Cette année j'enseigne dans trois écoles différentes : à Souternon à mi-temps, à Briennon et à l'I.M.E André Romanet avec des enfants en situation de handicap.

Mes projets pour l'année sont étroitement en lien avec le projet de l'école. Avec les élèves nous allons travailler de nombreuses notions qui traitent de l'écologie, de l'environnement et du tri sélectif. C'est pour moi très important de sensibiliser tous mes élèves à ces questions qui seront centrales dans leur vie d'adulte. L'écologie c'est leur avenir. Le cadre de vie à Souternon, les campagnes environnantes et les animaux que l'on peut apercevoir depuis la cour de l'école sont un véritable atout pour les pousser à protéger la faune et la flore. Beaucoup déjà ont la fibre écologique et leurs connaissances sur le sujet sont impressionnantes ! Un autre point sur lequel je base ma pratique c'est l'ambiance de classe et de l'école. Il est primordial que les enfants aiment venir à l'école. J'insiste sur les petites querelles des élèves en développant leur empathie, en les poussant à se mettre à la place de l'autre. J'essaie au maximum de mettre en place des journées à thème (comme la journée Halloween).

Ces journées sont le moyen de créer encore plus de lien entre les élèves et avec nous, adultes de l'école. Finalement, je pense que le plus gros projet de ma vie (et non des moindres) sera de faire aimer l'école à mes élèves ! » *Laura*



■ VIE SCOLAIRE



SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles du RPI Souternon/Grézolles/Saint-Julien-d'Oddes est une association composée de parents d'élèves !

Son rôle est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants qui sont organisés pour nos enfants (sorties, transports, USEP, cinéma, spectacles...). Il permet aussi d'acquérir des nouveaux livres, jeux éducatifs, du matériel...

Pour se faire, le Sou récolte des fonds toute l'année grâce aux cotisations des familles, mais aussi à l'organisation de ventes (cakes, galettes des rois, plants de fleurs et légumes...) et manifestations.

Il offre aussi aux élèves et aux familles la possibilité de se rencontrer ou de se retrouver lors de temps conviviaux comme avec l'Arbre de Noël ou encore la Fête de fin d'année.

Cette rentrée 2021, trois membres du bureau sont partis donc une nouvelle équipe a été constituée :

Laure FARGE, présidente

Pascal MARCOUX, vice- président

Céline ROZANSKI, trésorière

Laetitia GAUDARD, vice-trésorière

Mélanie PION, secrétaire

Mélissa DEGOUTTE, vice-secrétaire



Merci aux nouveaux parents qui se sont investis !

En ce qui concerne les actions, une vente de cake a eu lieu au mois de Novembre : **266 boîtes ont été vendues !** Chaque édition est un succès. La fête de Noël devait se tenir le vendredi 10 décembre à Souternon mais au vu du contexte sanitaire, le Sou a préféré l'annuler. Cependant il n'a pas manqué de donner rendez- vous au Père Noël dans chaque classe afin de distribuer des chocolats à tous les enfants. Il a également regardé avec quelques membres du Sou et élus de chaque village la manifestation que les enfants avaient préparée.



La vente de galette des Rois a été mise en place pour la seconde année consécutive au mois de décembre.



Pour cette fin d'année scolaire, une vente de plants de fleurs et légumes se fera en Avril et la fête de fin d'année aura lieu début juillet.

D'autres manifestations sont susceptibles d'être organisées en cours d'année.

Le Sou tient à remercier toutes les personnes qui prennent part de près ou de loin à la vie de

■ VIE ASSOCIATIVE

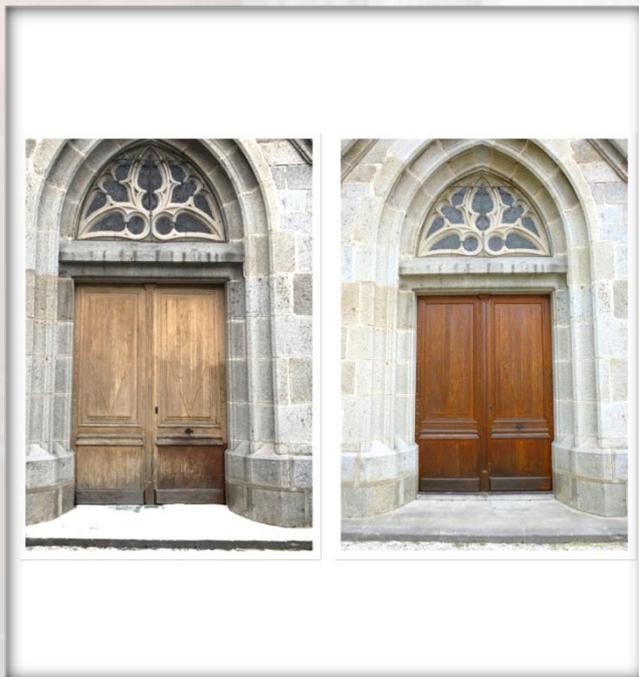
SOUTERNON MON HISTOIRE

NOUVEAU

La toute récente Association : « **SOUTERNON MON HISTOIRE** » vient de voir le jour cette année 2021. Elle a pour but de mettre en valeur le patrimoine de la commune ainsi que d'aider à sa restauration.

Pour l'heure, ses membres ont commencé par l'église : la réfection des portes a été effectuée cet été. Dans un deuxième temps, la sacristie a été vidée, son contenu répertorié. Pour l'instant, les bois ont été traités. Le chantier plus vaste inhérent aux murs a également été programmé. Elle prévoit aussi la restauration du retable qui est classé, avec, bien sûr, appel à subventions. A suivre donc, aussi, pour d'autres actions, en parallèle.

Tout habitant de la commune intéressé, est, bien entendu, invité à rejoindre l'association !



Constitution du bureau

Président : Jean-Pierre Bouiller

Secrétaire : Bernadette Badaud

Secrétaire Adjointe : Josette Lefranc

Trésorier : Marcel Thomas

Trésorière Adjointe : Simone Bouiller



■ VIE ASSOCIATIVE



LA BUVETTE

VIVE LA VIE A SOUTERNON

2021 a été une année difficile pour notre association : il a, en effet, été compliqué de repartir sur un rythme normal d'ouvertures suite aux différentes fermetures dues aux restrictions gouvernementales avec la pandémie. Pour 2022, nous verrons lors de notre assemblée générale comment nous allons pouvoir nous réorganiser pour l'avenir. Le manque de relève et de jeunes motivés commence à se faire sentir et sans cette dernière tant espérée, il est complexe de voir cet avenir de manière pérenne. De nouveaux membres seraient les bienvenus pour donner un nouveau souffle à l'association. Alors n'hésitez pas !

Contact : Benjamin Vernay 06 85 68 55 22



L'ÉCOLE DE PÊCHE



L'école de pêche a été créée en 2017 par l'AAPPMA « Les pêcheurs de l'Aix ». L'animation est assurée par Bernard Becot et Benjamin Vernay.

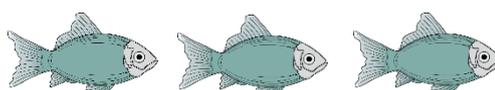
Au cours de cette année particulière, nous nous sommes concentrés sur les cours à l'étang en extérieur : en effet, avec la pandémie les cours théoriques au local (en milieu clos) étaient difficilement envisageables. Ce sont en tout une dizaine de sorties à Purière qui ont eu lieu avec au maximum dix jeunes élèves au bord de l'eau. Les cours se sont déroulés en deux parties, une première avec la pêche au coup et une deuxième avec la pêche des carnassiers aux leurres. Les poissons étaient au rendez-vous avec de nombreux gardons attrapés en début de cours et des brochets et de jolies perches en fin de séance pour le plus grand bonheur de nos jeunes.

Les cours devraient reprendre début Avril. Nous allons reprendre suivant le même modèle que les années précédentes avec des cours théoriques au siège de l'association à Saint-Germain-Laval et la pratique à l'étang de Purière à Souternon. Des sorties rivières, fleuve ou encore autres étangs pourront être envisagées. Notre projet de création d'une école de pêche à la mouche est toujours d'actualité.

Fin Mai, la fédération départementale des pêcheurs de la Loire organise un concours entre toutes les écoles de pêche du département et nous espérons bien y figurer !

Pour cette nouvelle saison, si des jeunes sont intéressés il est possible de s'inscrire auprès de l'association de pêche par mail (benjamin.vernay42@gmail.com). La seule condition pour y adhérer est de prendre sa carte de pêche affiliée avec l'association des pêcheurs de l'Aix.

Dernier point : bien que communal, la gestion piscicole de l'étang de Purière est celle de l'AAPPMA et la pêche est réservé uniquement aux élèves de l'école de pêche.



■ VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Après un an compliqué où nous n'avons rien pu organiser pour nous retrouver, cette année 2021 nous avons pu préparer un repas à emporter, un saucisson vigneron, le Lundi de Pâques 05 Avril 2021.

Et en association avec le Conseil municipal, nous avons pu participer à la soirée d'illuminations de Souternon en préparant une bonne soupe aux choux à nos habitants. Un moment convivial que nous ne manquerons pas de réitérer dans de meilleures conditions. Les projets habituels, tel que le repas des aînés, ont été annulés.

Nous remercions Le Département qui nous a financé une partie de notre investissement : l'achat d'un chapiteau que vous pouvez louer avec le reste du matériel. Retrouvez les tarifs sur le site de Souternon.

Nous préparons toutefois la course de caisses à savon du Dimanche 07 Août 2022, spectacle qui avait été prévu en 2020. **C'est notre plus gros projet.** Si vous êtes intéressé pour être bénévole ce jour-là, ou devenir membre du Comité, pour rejoindre une équipe conviviale, nous vous remercions de nous contacter.

Planning 2022 :

- ✚ Assemblée Générale dès que possible
- ✚ Repas des Aînés le 18 Avril
- ✚ Concours de Pétanque le 12 Juin
- ✚ Fête Patronale les 06-07-08 Août



Johanna MICHAUD 06 83 26 51 95
Julien COUDOUR 06 73 66 03 76

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année et nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines animations.



Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

La situation pandémique a, une nouvelle fois, fortement perturbé le fonctionnement de notre comité. Nous avons été contraints d'annuler nos manifestations. Avec un nombre d'adhérents bien diminué, nous allons aujourd'hui essayer de survivre à cette épidémie qui perdure mais nous l'espérons, épargnera les anciens que nous sommes. Nous nous sommes retrouvés lors de la cérémonie de l'armistice du 11 Novembre à Souternon et à Grézolles, de nombreux habitants ont également répondu présents. **Meilleurs vœux à tous !**



■ VIE ASSOCIATIVE

LACIM

Depuis 2020, nous aidons Jandlapeta dans l'Andra Pradesh (sud de l'Inde) un village de tribaux, se sont des adivasis dont certains sont déplacés ou rejetés. Ils sont très pauvres mais ont une motivation pour s'en sortir et devenir autonomes. Pour le premier semestre, nous avons envoyé 900€.

36 membres du village ont reçu chacun trois instruments agricoles, barres de creusement pour faire des trous et défricher, mamoty un type spécial de houe, et des Manallum satti, sorte de récipient pour transporter des matériaux ou des plantes.

Lettre de Mr Muni Krishna (responsable du village) août 2021

«36 personnes de Jandlapeta ont bénéficié d'outils et d'équipements agricoles. Actuellement, ils sont en mesure d'effectuer facilement leurs travaux de potager et de se rendre à leur travail avec ces instruments. Ils cultivent avec succès leur jardin potager, ce qui permet à la population d'obtenir des légumes comme des tomates, des brinjals, des pilons, des plantains, des bananes et des feuilles vertes. Les jardins potagers poussent bien en raison de la saison des pluies abondantes en juillet et août 2021. Tous les membres de la famille sont très heureux de cette aide et les bénéficiaires ont remercié le généreux soutien de LACIM.

Les centres d'enseignement fonctionnent bien : 17 élèves du 1er au 10ème degré en bénéficient. L'enseignante, Mme A. Ranitha, âgée de 29 ans est titulaire d'un diplôme interdisciplinaire, est originaire de Jandlapeta a pris ses responsabilités avec un dévouement total. Les centres d'enseignement jouent un rôle essentiel dans le développement des capacités de lecture et d'écriture et des compétences numériques des élèves. Les étudiants utilisent ces centres pour faire leurs travaux pratiques et mathématiques. Les enseignants surveillent les élèves et les guident pour qu'ils fassent bien leurs devoirs et accordent une attention particulière aux élèves lents en les surveillant de près et en les aidant à bien lire et écrire. Pendant les cours, les enseignants ont donné les mesures de précaution comme se laver les mains au savon fréquemment et porter des masques. Les centres de cours sont régulièrement désinfectés. Des réunions d'évaluation mensuelles ont été organisées par les enseignants, auxquelles ont participé certains parents et volontaires.

Distribution de matériel éducatif : NYSS a aidé les enfants scolarisés en leur fournissant des livres, des cahiers, des stylos, des crayons. Nous avons collecté ces articles auprès de nos bienfaiteurs et de nos bénévoles, cela a également été un facteur de motivation et a assuré leur assiduité. Une formation d'orientation a été dispensée aux femmes sur l'élevage de s chèvres, leur alimentation avec de l'herbe nutritive, leur entretien et les soins à leur apporter lorsqu'elles tombent malades. Aujourd'hui, les chèvres ont commencé à donner naissance à des chevreaux. Les responsables visitent la région et motivent les femmes à bien s'occuper des chèvres. Les femmes bénéficiaires et les dirigeants ont remercié LACIM pour son grand soutien »



Si vous êtes sensible sur les actions de LACIM, sur les principes de prêts, plutôt que de donner de l'argent, venez étoffer notre comité, venez nous aider, nous avons besoin de vous, notre comité vieillit, soit en nous contactant, soit en vous adressant directement au siège social à Croizet-sur-Gand.

Pour mieux connaître notre association, vous pouvez consulter le site de LACIM : www.lacim.fr

En ce qui concerne les projets de manifestations 2022, voici les dates à retenir : notre vente d'œillets fin avril, une expo vente et une soirée théâtre qui se déroulera le samedi 5 novembre à la salle culturelle Greyzolon Duluth

■ VIE ASSOCIATIVE

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA JOYEUSE

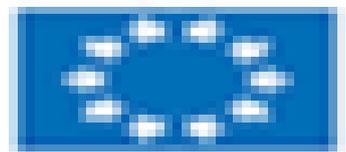
après une saison compliquée à cause de la Covid, nous espérons reprendre nos différentes manifestations en 2022 ! Que ce soit notre concours de belote, notre repas des chasseurs/propriétaires ou encore notre matinée tripes/entrecôte pour tous les gourmets de la région ; nous espérons partager à nouveau ces moments conviviaux.

La société présente à la population ses *meilleurs vœux* pour cette nouvelle année et remercie toutes les personnes qui ont contribuées à la bonne marche de ses activités.



Pas d'actualité particulière pour la CUMA souternoise.

cuma



La CUMA Souternoise a été créée le 25 octobre 1988 avec Jean-Pierre Bouiller comme président jusqu'au 31 décembre 2006 et Gilles Michaud comme trésorier jusqu'au 31 Décembre 2000. A ce jour, c'est Laurent Bouiller qui préside, depuis le 1er janvier 2007 et Bernard Vernay qui s'occupe de la trésorerie depuis le 1er Janvier 2001. Actuellement la Cuma est composée de 25 adhérents et possède 16 matériels différents qui sont majoritairement utilisés pour le travail du sol. Ils sont stockés chez des adhérents volontaires.

■ LE LONG DE LA PATOUSE



« **P**ourquoi ne pas consacrer quelques lignes à ce joli ruisseau qui comme souvent sert de limite entre les villages. Elle nous vient du Clos et de la Croix rouge sur les hauteurs du bourg de Crémeaux. Son bassin versant fait environ 17 km². La Patouse prend la direction de Luré et va recevoir de nombreuses gouttes du versant Est. Ensuite, elle arrive à Grézolles pour passer sous la R.D.26 construite dans la première partie du 20ème siècle. Nous sommes "chez Marin", la dénomination de ce lieu-dit vient probablement des familles Marin qui se sont succédées pendant plusieurs générations. En remontant l'arbre généalogique les premiers Marins se seraient établis entre 1776 et 1781.

Ici, mon père m'avait dit qu'il y avait un moulin, mais nous n'avons pas trouvé de preuves. Dans tous les cas il y avait une maison. Un peu plus bas, la goutte de Miollan rejoint la Patouse à l'endroit où passait l'ancienne route de Grézolles. Elle servira de limite aux deux communes. En continuant, nous arrivons à une petite passerelle en ciment et un passage à gué qui étaient autrefois le chemin pour aller directement à St Martin la Sauveté. A présent, notre rivière va servir de limite avec St Julien d'Oddes. Nous sommes ici au Chas. Lorsque j'étais gamin la voisine à notre pré (la Yette) gardait ses vaches de l'autre côté de la rivière et pour la traverser, elle passait sur une passerelle faite d'un chêne équarri muni d'un garde-fou, c'était en courant en ce temps-là. Un peu plus en aval, c'est la route de St Germain Laval, la RD 18 construite à la fin du 19ème siècle, qui enjambe la rivière. Cette route en plein Nord était l'hiver souvent enneigée et verglacée, beaucoup d'accidents ont eu lieu heureusement sans gravité. Plus bas, on trouve une passerelle et un passage à gué qui permettaient de rejoindre la gare de Souternon située à St Julien d'Oddes. Cet accès a rendu de grands services aux Souternois lorsque le tacot circulait de 1910 à 1929. En continuant, on arrive à la Pras, où l'on trouve un joli pont romain, le même que sur l'Isable au Pont. Nous sommes ici sur la petite « vicharra » une voie ancienne, qui venait de Bussy Albieux en direction de St Polgues, également l'ancienne route de St Germain Laval. On rencontre plus bas un chemin qui reliait Boisseret à la Maye à St Julien d'Oddes. La rivière arrive au lieu-dit les Garennes.

Ici, il y avait des truites, des écrevisses à pattes blanches (pas celles de Californie qui dévorent tout). Les vairons foisonnaient et je me rappelle les dimanches avec mes cousins, munis d'une ligne de noisetier, nous pêchions de bonnes fritures. Si on continue de descendre, nous allons trouver le reste d'un seuil (écluse) qui déviait l'eau pour alimenter le moulin Michon situé sur St Julien d'Oddes. Le débit de ces rivières était plus abondant et ne tarissait pas

toutes les années comme à présent. Le lieu-dit se nomme « les 2 eaux ». Ici, se situe le point le plus bas de Souternon (383 m) où la Patouse et l'Écu (l'affluent principal) se rejoignent sur St Germain Laval avant d'entrer dans le tunnel sous l'A89. Elle fera alors la limite avec Amions pour se jeter ensuite dans l'Isable au lieu-dit Magneux ; elle aura ainsi parcouru une dizaine de kms.

En 2012, ne pouvant absorber le débit des deux rivières, ce fameux tunnel fut une des causes de la montée des eaux... à tel point qu'un lac s'était formé entre les deux ruisseaux. Le niveau dépassait d'une cinquantaine de centimètres le dessus des ponts. Certains se souviendront peut-être, des pluies torrentielles tombées sur Luré dans les années 60. Une vache fut emportée par le courant et les prés au Chas furent bien inondés. Bien sûr, d'autres crues ont eu lieu, et ce n'était pas rare de voir notre Patouse prendre ses aises et envahir les prés lorsque l'herbe était prête à faucher. Dans mes souvenirs, la rivière gelait pendant plusieurs jours certains hivers. Avec mes cousins, il nous arrivait de marcher sur la glace, inconscients du danger. Aujourd'hui le réchauffement climatique est passé par là, mais que d'eau a coulé sous les

ponts... » *Roger*



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Ouvert le dimanche de 9 à 11h30

Derrière la mairie, à côté de la salle des mariages

Bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune !



*Il était une fois
Pour vous Souternois
Un lieu accueillant
Pour petits et grands*

*La bibliothèque
Vous offre une fête
Prenez des romans
Des albums d'enfants
Des guides de voyage
Ou de jardinage*

*Comment vous soigner
Comment bien manger
Des BD pour rire
Ou bien pour s'instruire*

*Ici c'est gratuit
Grâce à la mairie
Et on vous sourit
Ça réjouit la vie !*



Les bénévoles sont allés à la rencontre des nouveaux arrivants avec le portage d'un courrier et l'action sera renouvelée en 2022 ! Gratuite, accessible et ouverte à tous avec un choix de plus de 1000 livres, une vraie diversité grâce au renouvellement avec la Médiathèque Départementale.

L'ATELIER D'ÉCRITURE

« Avec les contraintes sanitaires en milieu clos, l'atelier n'a pas pu redémarrer mais le travail personnel se poursuit. Ainsi, à titre individuel, plusieurs membres vont participer au concours « dis-moi dix mots », national et régional. Nous espérons tous retrouver très vite cette ambiance conviviale qui nous manque depuis deux années, mais ce n'est qu'un vœu parmi tant d'autres en ce début 2022 »

Bernadette et Michel BADAUD

■ TOURISME ET ACTIVITÉS

Le saviez-vous ? De nouvelles activités dans notre village...

LES CARRÉS JARDIN

Ce projet leur trottait dans la tête depuis longtemps...En 2020, il a pris réellement pris forme car ils se sont lancés ! Ils sont huit, quatre femmes et quatre hommes : "Nous sommes une équipe de 8 créateurs fondateurs, porteurs d'un projet commun. Notre force réside dans la richesse, la variété et la durée de nos expériences de vie". Une opportunité qu'ils ont saisie à Souternon : une stabulation et Sept hectares de terrain.

Leur projet est grand, innovateur, culturel et bienfaiteur. Ils veulent produire des fruits, des légumes...les vendre directement aux particuliers, aux restaurateurs, aux structures...Ils veulent aussi faire découvrir leur Jardin, tout est fait pour une visite instructive et riche en apprentissages ! Un autre objectif qui leur tient à cœur est de réhabiliter la stabulation : l'aménagement a déjà été pensé avec une zone de transformation, une zone de stockage des produits finis, un forum public, une salle de réunion, une cuisine mais aussi "Nous avons une idée de marché une fois par semaine et d'ateliers d'artistes en résidence". En ce qui concerne le terrain, deux hectares seront laissés en jachère ; il y aura aussi des cultures sur buttes (maraîchages); des jardins à goûter, à toucher ou encore des couleurs ; un théâtre céleste ; une forêt pour protéger des vents du Sud, plus de 1000 arbres fruitiers ont été plantés, d'ici deux ans ils seront à-même de produire des fruits. ...Les secteurs ont été créés par rapport aux "allées-venues" : les plus près sont celles où ils iront tous les jours et les plus lointaines sont celles où ils n'iront jamais. Le projet est double : faire une oasis de production (fruits, légumes, miel...).

« Nous voulons que ce que nous faisons soit agréable à regarder. L'idée est de produire mais dans un contexte où on a envie de se balader »

Retrouvez-vous sur www.lescarresjardin.fr



■ TOURISME ET ACTIVITÉS

« AU PRÉ DE PAUL »

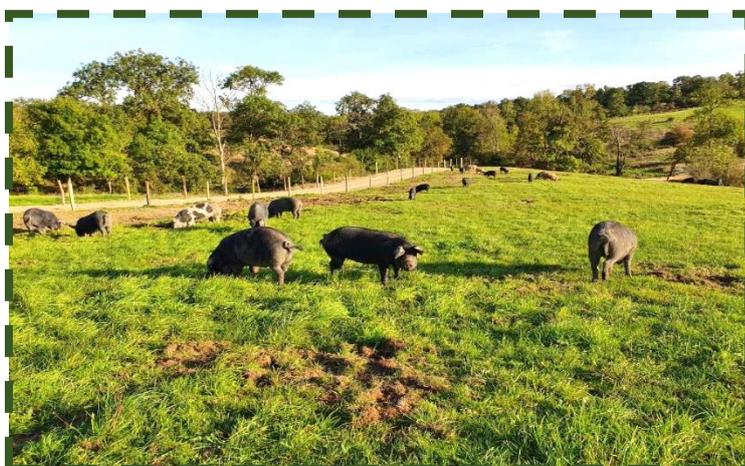
"Au pré de Paul" c'est le projet de deux amis passionnés d'animaux, de bonne bouffe et de nature.

L'opportunité de reprendre cette ferme de 60 hectares sur le sol souterinois était trop belle pour ces deux reconvertis :

David Béal, 35 ans, était carreleur et **Antoine Jacquet, 28 ans**, était dans l'industrie mécanique. Grâce à leurs diplômes en horticulture pour l'un et en boucherie pour l'autre, le projet d'élever du porc et de la volaille en plein air a pu voir le jour.

L'intégralité des animaux de la ferme seront transformés et vendus dans leur magasin à Saint-Germain-Laval avec une ouverture prévue en février 2022. Depuis le début des travaux cet été, 23 hectares de parc à cochons et 2 hectares de parc à volailles ont vu le jour. Ainsi que des cabanes pour les abriter, fabriquées par Adrien Gay menuisier charpentier souterinois. Un verger, d'environ 120 fruitiers et haies arbustives, a été planté pour ombrager les volailles et arborer le site.

Des visites de l'exploitation sont prévues aux beaux jours.



■ TOURISME ET ACTIVITÉS

« Voici un petit résumé de l'année 2021, année de la reprise des projets artistiques de Clarck, mon personnage de clown :

Festival d'Avignon : vingt représentations en juillet de "Aie Love You", solo de clown en un acte, à propos de l'amour. De belles rencontres professionnelles suivies d'engagements pour 2022/2023.



Galop de Clowns : 2ème édition en août dernier. Un mini festival de clowns à Souternon avec des compagnies à demeure pendant trois jours. Un sympathique public local et national et de belles surprises de créations. Réalisé avec la Grande Famille des Clowns.



Grosse fringale - festin de fables : nouvelle création, solo de clown en un acte,

à propos de Jean de la Fontaine. Il a été écrit par Annie Baudot-Guttin et joué trois fois, au Théâtre du Poisson Lune, à Souternon, en septembre dernier. Je crois que le public aime bien cette histoire aussi...



Pour 2022, le planning se remplit avec la programmation de Clarck dans des théâtres, festivals de clowns et lieux publics tout au long de l'année : Lyon, Saillans, Villefranche-sur-Saône, Sault, Opio, Montigny sur Loing, Barjac, Cossé-sur-Loire... Il y aura encore et heureusement le Festival d'Avignon en Juillet... et des projets de résidence de compagnies professionnelles dans le Théâtre du Poisson Lune à Souternon.

De quoi oublier le silence de 2020... » Céline Barbarin

Pour plus d'informations retrouvez Céline sur son site <https://www.celinebarbarin.fr/>

▪ TOURISME ET ACTIVITÉS

AUTRES ACTIVITÉS

Sarl CHAMPAGRI

PROPOSE TRAVAIL DE RÉCOLTE
ET TRAVAIL DU SOL

Fauche / Ensilage / Moissons /
Semis pneumatique / Taillage de haies
Benne TP / Transport ensilage / Epanchage de chaux

06-16-03-75-84

BONNEMAISON TRAVAUX

Peinture
Plâtreries
Revêtements sols
Carrelages

Bonnemaison Lionel
06.99.64.33.95

bonnemaisontravaux@gmail.com

42260 SOUTERNON

GÎTE

SOUTERNON (42 LOIRE)

Vue montagnes, Campagne, en pleine nature.

Description du bien

Au pied des monts du Forez, au cœur de la campagne roannaise, cette maison en pierre de 170m², vous permettra de passer un agréable séjour. La maison offre un espace extérieur clos avec piscine chauffée entièrement couverte par dôme modulable fonctionnelle de mars à novembre.

Table de pique-nique et barbecue. Spacieux et très confortable.

Proche autoroute (10 min), à proximité de Chalmazel, Roanne.

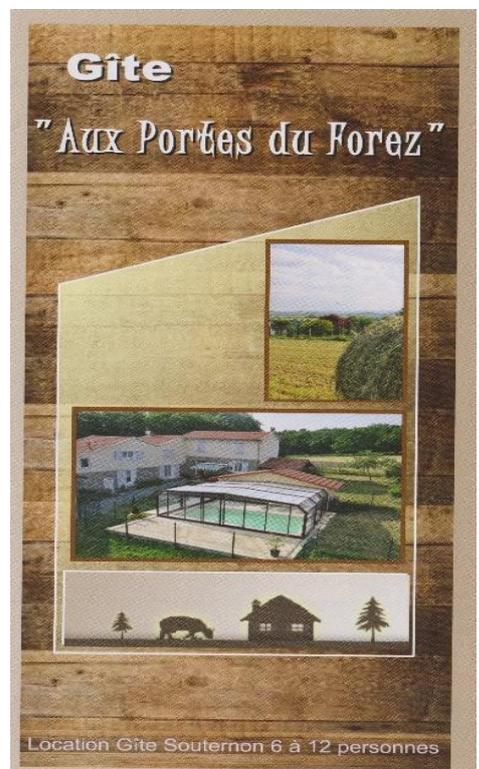
De 600€ à 1270€/semaine selon la saison.

Location week-end possible : 395€ à 495€.

Informations complémentaires

Taxe de séjour obligatoire

0,30€ par nuit et par personne, gratuit pour les – de 13 ans



Contact

Loueur : Bernard BECOT



04 77 65 58 32



06 75 10 44 05



Chemin du petit bois 42260 Souternon



Bernard.becot@nordnet.fr

L'ESSOR

du Roannais

XL^e ANNEE - N° 2038 - VENDREDI 15 NOVEMBRE 1985
4,20 F. (mis en vente le jeudi)
Roanne, 20, rue de Cadore - Tél. 77 71 23 85 - C.C.P. Lyon 2315 - 62 W

Dimanche 17 novembre
Journée nationale
du Secours Catholique
Solitude - Solidarité

Nos communes : SOUTERNON

Pour parler de SOUTERNON, nous avons rencontré M. Eugène MURE et le Père Roux, il y a déjà pas mal d'années.

Nous ne reverrons pas le Père Roux, il est décédé brusquement, un 13 août, il y a trois ans. Mais nous avons la joie de retrouver à la mairie M. MURE et Mme Cécile RONDY, secrétaire de Mairie.

Mme Rondy connaît bien ses fonctions ; elle les remplit depuis 1966. Quant à M. Mure, il fut de la même année conseiller municipal et maire. C'était en 1971.

« Je suis de Souternon, nous dit-il, et j'ai toujours habité dans la commune ».

« Sa profession ? Épicer au bourg » : Mais j'ai 60 ans et je vais prendre ma retraite à la fin de cette année ». Il faisait, naguère, des tournées dans les fermes, avec sa camionnette, afin que du sucre, l'a obligé à les abandonner.

363 habitants

« Depuis votre visite, il y a 7 ans, la commune n'a pas beaucoup changé », remarque-t-il. Et il ajoute : « Pourant si : à cette époque, je vous faisais part d'un certain nombre de projets ; ils se sont réalisés ».

Nous allons voir cela. Auparavant, l'atténue sur l'évolution de la population.

Le nombre des habitants de Souternon n'a pas cessé de baisser depuis le début du siècle, il le fait encore : 948 habitants en 1900 ; 613 en 1950 ; 44 en 1968 ; 419 en 1978 ; 363 en 1983. Et on ne peut même pas dire de façon certaine qu'on en soit arrivé à une certaine stabilisation.

« Nous avions une petite industrie, un atelier de bonneterie de la maison TYRAL, de Riozet ; il occupait une dizaine d'ouvrières ; il a fermé au mois d'avril dernier. Quelques ouvrières, occupent, continuent de recevoir du travail à domicile ».

Mais peut-être, malgré tout, se construit-il un peu dans la commune ?

Assez peu. Une dizaine de permis sont délivrés tous les ans, ils concernent surtout des bâtiments agricoles. Un ou deux seulement le sont pour des maisons neuves.

40 exploitations agricoles

« C'est, dit-il, que la commune est demeurée surtout agricole... »

« Oui, me répond M. Mure, et cette population agricole vieillit ; des propriétés disparaissent et vont augmenter les autres. Il nous reste maintenant une quarantaine d'exploitations. Sept ou huit sont plus importantes avec une quarantaine ou une cinquantaine d'hectares. Mais il en est de petites de 10 à 20 hectares. Quelques uns des exploitants travaillent dans les usines, chez Dostrand, à Gréolles, qui est à moins de 4 km, ou bien à St-Germain-Laval. Mais la situation de St-Germain n'est pas brillante, comme vous le savez ».

« Ils sont nombreux, des migrants du travail ? »

« Une dizaine vont à Gréolles ; un plus petit nombre à St-Germain. Ces industries maintiennent quelques foyers au pays. Malheureusement, nous avons aussi une vingtaine de chômeurs. Nous ne saurions en dire le nombre exact depuis qu'ils sont recensés à Roanne, à T.A.N.P.E. »

« Pour en revenir à l'agriculture, c'est sans doute la production laitière qui domine à Souternon ? »

« Oui, et le lait est ramassé à la ferme par la Coopérative laitière de Roanne. Mais on trouve aussi maintenant des élevages de bêtes à vendre ».

3 épiceries, 4 cafés

M. Mure fait avec moi le tour du commerce et de l'artisanat. On trouve, à Souternon, trois épiceries : celle de Mme PALABOST, qui a le tabac, l'essence et

le dépôt de la C.B.A. et qui tient un café ; celle de Mme CHAPUIS, qui tient aussi un café et qui a le dépôt de pain, c'est une succursale du Casino, et, celle que M. Mure exploite avec Mme Mure.

On y trouve aussi quatre cafés : ceux de Mme Falabost, et de Mme Chapuis, déjà nommées ; celui de Mme Rondy, secrétaire de Mairie, qui a le dépôt des aliments du bétail, et celui de M. Farge, qui n'ouvre que les samedis et les dimanches.

Un boucher de Gréolles, M. PILAS, vient deux fois par semaines ; un autre, de St-Germain-Laval, M. Verdier, passe une fois avec son camion réfrigéré.

L'activité se complète par le maçon, M. Oblette ; un entrepreneur de travaux agricoles, M. Joannès Péry et un marchand de bestiaux, M. Georges Péry.

« Vous m'avez demandé, il y a sept ans, quels étaient nos doyens. Ce sont, maintenant, M. Dakry, qui a 83 ans, et Mme Parizani, qui en a 87 ».

L'école

« Mais, dit-il, vous avez une école... »

« Oui, et même une école de deux classes, dont les locaux ont été refaits à neuf. L'an dernier, l'école comptait 24 élèves ; elle en compte 27 cette année. Le fait d'avoir deux classes nous permet de prendre les enfants à 3 ans, et quelques bambins, trois ou quatre, viennent aussi des communes voisines. Nous avons pour maîtres un ménage, M. et Mme Girard, qui est ici depuis une quinzaine d'années. Et savez-vous, ajoute M. le Maire, que l'école de Souternon est équipée d'un ordinateur ? Il n'a pas coûté un sou à la commune. C'est un cadeau de l'État ».

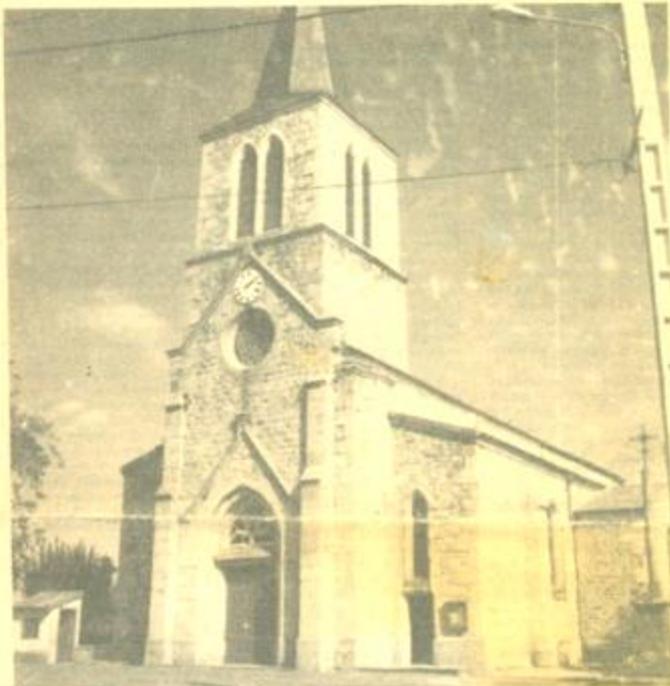
« Mais vous n'avez plus de curé... »

« Hé non, le Père Roux résidait ici ; il y est resté 26 ans. Il partageait son temps avec d'autres paroisses, mais nous étions privilégiés et ne le savions pas. Maintenant, la paroisse fait partie du "Grand-Huil" ; elle est desservie par l'évêque de St-Germain. Le dimanche, quand il n'y a pas de messe, une adp (assemblée sans prêtre) est organisée. Quatre équipes festives en ont la responsabilité, à tour de rôle. Cela compte pour les commodes du bourg, ces réunions de l'église. Elles sont aussi l'occasion de rassembler tout le monde. Même ceux qui n'habitent pas à l'église, viennent au bourg le dimanche quand il y a quelque chose. Lorsqu'il n'y a plus rien, chacun reste chez soi ».

Réalisation

M. le Maire me fait part du travail de la municipalité depuis 1978. Alors, des chemins restent à goudronner ; maintenant, tous ceux qui conduisent à une habitation principale le sont. La commune est défrichée ; elle mesure 1.705 hectares ; elle a 65 km de chemin. « Et ce n'est pas là, croyez-le, une fortune ! ». Mais évidemment, il en est qui ne sont pas utilisés.

En 1978, toutes les maisons ne recevaient pas encore l'eau du Syndicat de la Bombardé ; trois, surtout les, la reçoivent.



L'église



Le château



La croix vénérable de l'église

Suite à l'intérieur

■ ZOOM SUR LA CCVAI



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Depuis deux années nous traversons des événements exceptionnels. Nous nous adaptons au jour le jour pour vous apporter un service le plus efficient possible avec comme leitmotif la proximité.

En février 2021 les services de l'Etat nous ont labellisé « Espace France Services ». C'est pour nous une fierté et la reconnaissance du service de proximité que nous privilégions depuis des années. Par ce service nous nous engageons à vous apporter une aide de premier niveau sur tous les besoins de la vie quotidienne.

Nos techniciennes sont formées pour vous répondre et vous orienter dans vos demandes et démarches administratives. N'hésitez pas à les solliciter, elles se feront un plaisir de vous aider. Nous vendons également des titres de transport en rechargement des cartes Oura pour le réseau des bus Région. Pour compléter notre offre, nous serons « relais poste » en juillet 2022 et nous travaillons à d'autres partenariats.

En juillet 2021 le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de reprendre en régie directe la crèche par défaut de proposition de délégation acceptable. Je profite de cet édito pour réaffirmer notre volonté de continuité de service et de pédagogie. Je peux comprendre que comme tout changement une certaine inquiétude est légitime.

Un permis d'aménager sera déposé fin 2021 afin que nous puissions commercialiser les 4 hectares disponibles sur la zone d'activité des Grandes Terres. Nous avons d'ores et déjà des entreprises qui ont pris des options de superficie et nous travaillons avec elles pour répondre au plus près à leurs demandes.

La rénovation de la salle des sports de St Germain Laval est le projet d'investissement pour 2022

Je voulais surtout via cet édito remercier tous les élus qui se mobilisent pour notre territoire et plus particulièrement les élus communautaires pour leur implication et leur esprit de solidarité.

Un grand merci aussi aux employés de la communauté qui chaque jour sont à votre service et qui nous accompagnent pour mettre en œuvre les projets que nous décidons.

Je reste ainsi que toute l'équipe de la Communauté de Communes à votre écoute et à votre disposition, Très sincèrement

Mes vœux les plus sincères pour 2022

Georges BERNAT

Maire de Vézelin-sur-Loire - Président de la Communauté de Communes Vals d'Aix et Isable

FAMILLES RURALES ACCUEIL DE LOISIRS LES FARFADETS

L'accueil de loisirs Les Farfadets s'adresse aux enfants de 3 ans au CM2. Il est possible de s'inscrire aux différentes activités tout au long de l'année (voir notre site internet).

Bilan de l'année 2021

Périodes d'ouverture et Fonctionnement :

- ✓ Les Mercredis Loisirs (8h-18h) avec Béatrice et Bertrand
- ✓ Petites vacances d'hiver, de printemps (2 semaines) et de la Toussaint (1 semaine).
- ✓ Grandes vacances (3 semaines en juillet et 2 en août), avec un mini-camp pour les 7-11 ans la deuxième semaine d'ouverture en juillet.

Un transport quotidien est proposé aux familles pendant les vacances scolaires. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Pendant les vacances, nos prix favorisent l'inscription à la semaine, ceci dans le respect de la cohérence du programme d'animation.

Lieux d'accueil (pour 2021) : La CCVAI, Les écoles publiques de Saint Germain Laval, Pommiers et St Martin la Sauveté.

Activités : Pour chaque période un programme est réalisé par l'équipe d'animation : un fil directeur est choisi et en découlent des thèmes. Comme pour tout le monde, cette année a été très particulière et toutes les animations, qui étaient prévues, n'ont pas pu toujours se faire. En début d'année, pendant les mercredis Loisirs, nous avons fait des animations autour de la découverte de nouvelles activités et du plein air. Nous avons, notamment, sur plusieurs mercredis, fait un Escape Game numérique avec les enfants. Ces derniers ont dû se creuser les méninges pour arriver à la fin !

Nous avons démarré notre projet Vivre Ensemble Tout Un Art avec la fédération Familles Rurales et l'UFCV. Ce projet n'a pas eu la même finalité que d'habitude avec une grande rencontre finale. Mais les enfants ont quand même pu participer au vote en commun de leur livre préféré.

Pendant l'été, nous avons pu de nouveau organiser des sorties dans le respect des règles sanitaires (voir « Zoom sur »). **En fonction de la période et de l'âge des enfants, le rythme de chaque Farfadet est respecté.**

Comptabilité Compte de résultat équilibré.



Contact :

Bertrand CHINAL (directeur)

Tel : 06-83-48-10-50 et 04-77-65-48-75

Mail : familles-rurales-saintgermainlaval@hotmail.fr

ZOOM SUR : « Un été presque comme avant ! »

Aux vacances de printemps, au dernier moment, on nous annonce un reconfinement et que seules les familles prioritaires pourront être accueillies au centre. A la suite de cela, c'est donc dans une ambiance spéciale qu'il nous fallait préparer l'été. Mais nous voulions croire en la possibilité de proposer des sorties. C'est donc dans cet esprit que les animateurs ont réalisé le programme pour Juillet et août. Nous retrouvons notre sortie par semaine et, surtout, le mini-camp pour la deuxième semaine d'ouverture en juillet.

Et l'été s'est très bien passé (malgré le temps qui ressemblait plus aux vacances de Toussaint). Comme pour montrer qu'un retour à la normal était espéré par tous, ça n'est pas moins de 92 enfants que l'on emmenait au PAL pour la première sortie de l'été. Les animateurs respectaient à la lettre le protocole sanitaire et cela a été payant. Les 30 enfants inscrits au mini-camp ont pu partir sous la tente à Charlieu. Enfin, c'était le retour de ce mini-séjour qui était tellement attendu aussi bien par les enfants que leurs animateurs. Tout le reste de l'été s'est très bien passé. Il faut vraiment saluer le professionnalisme des animateurs qui, pour certains, étaient nouveaux dans notre centre. Outre l'encadrement des enfants, il fallait encore faire beaucoup de nettoyage chaque jour. Nous continuons à suivre les règles sanitaires afin que tout puisse se passer dans les meilleures conditions pour les enfants.

Fréquentation Les effectifs ont de nouveau augmenté et les familles ont maintenu leur confiance dans notre structure et nous les en remercions.

- ✓ Mercredis Loisirs : 67 enfants
- ✓ Hiver : 86 enfants
- ✓ Printemps : 18 enfants (période de confinement)
- ✓ Été : 192 enfants
- ✓ Toussaint : non connu lors de l'écriture de cet article

Partenaires Financiers :

- ✓ CCVAI
- ✓ Mairies du territoire de la CCVAI
- ✓ CAF de la Loire
- ✓ MSA Loire Drôme Ardèche

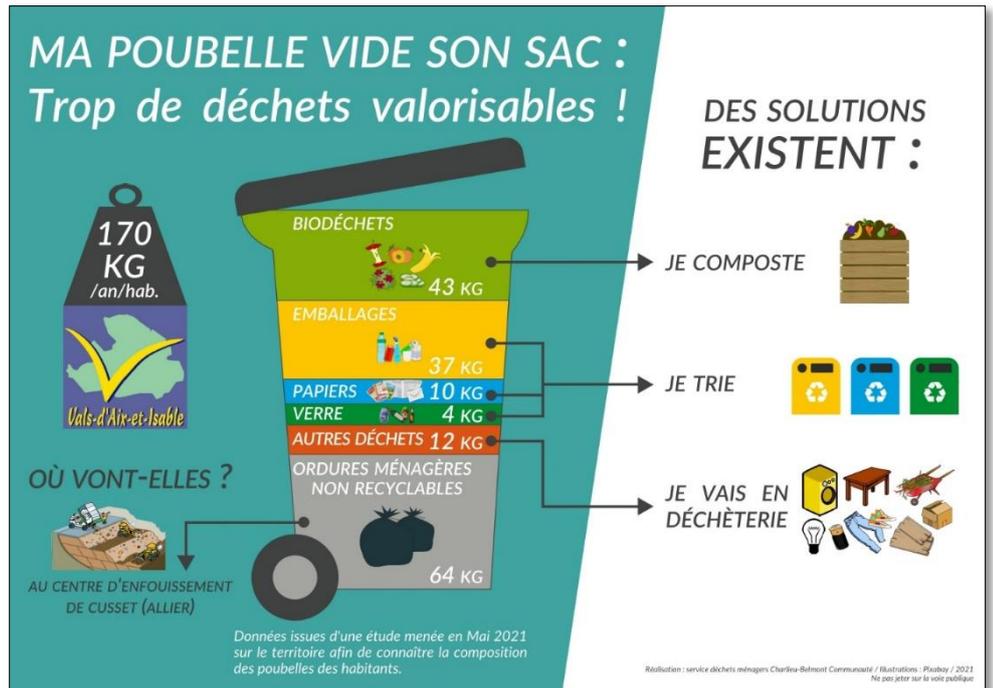
Où trouver des informations :

- ✓ Sur notre site internet.
- ✓ Sur le site de la CCVAI et dans ses locaux
- ✓ Sur le site Mon-enfant.fr
- ✓ Dans les journaux.
- ✓ Sur Facebook

« Enfin, un grand merci aux bénévoles de l'association Familles Rurales qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs Les Farfadets. »

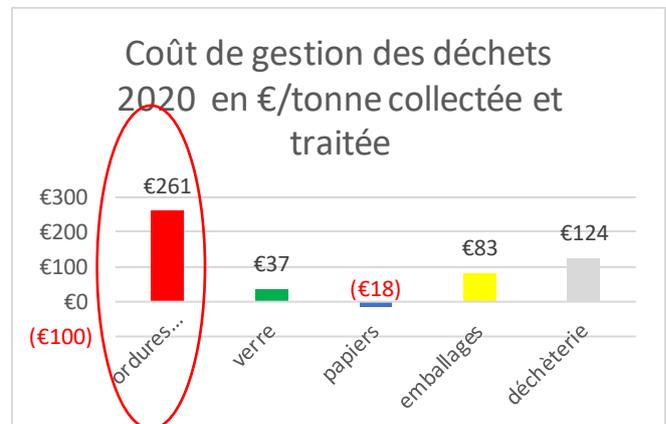
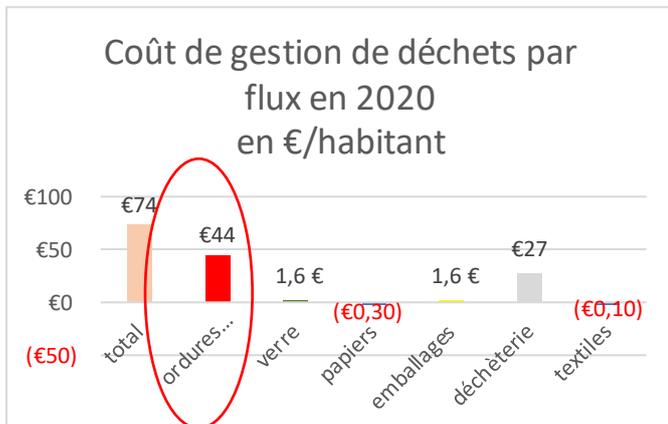
CCVAI ET LES DECHETS

Une analyse de chaque tournée d'ordures ménagères a été réalisée cette année sur la CCVAI. Elle a révélé que les poubelles contiennent encore 62% de déchets recyclables ou valorisables via le tri sélectif, la déchèterie ou le compostage.



POURQUOI TRIER MES DECHETS ?

Parce que les jeter aux ordures ménagères coûtent plus cher



Parce que trier permet de recycler, d'économiser des ressources naturelles et moins polluer (les ordures ménagères sont enfouies dans le sol et polluent l'environnement).

Pour respecter la réglementation ...

Le tri de tous les emballages plastiques est obligatoire pour toutes les collectivités d'ici 2022 et a été instauré sur la CCVAI au 1^{er} janvier 2020 (Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte de 2015 - LTECV)

Le tri à la source des biodéchets* (par compostage ou collecte séparée) devra être mis en place d'ici fin 2023 (Loi de Transition Énergétique pour Une Croissance Verts) pour que ceux-ci soient valorisés et plus éliminés à l'enfouissement avec les ordures ménagères.

■ CCVAI ET LES DECHETS



ZOOM SUR LES BIODECHETS

A compter de décembre 2023, les déchets alimentaires ne seront plus acceptés avec les ordures ménagères et devront être triés.

Qui sera concerné par cette réglementation de tri des biodéchets ?

*Tous les producteurs, c'est-à-dire les ménages et les professionnels (restaurants, maison de retraite, écoles, entreprises...).

Qu'est-ce que les biodéchets ?

*Ce sont les déchets végétaux de jardin, les déchets de cuisine et de restes de repas.

Où en est la CCVAI vis-à-vis de cette nouvelle obligation ?

*Les déchets végétaux (de jardin) sont acceptés en déchèterie depuis 2004 et ne sont plus acceptés avec les ordures ménagères depuis 2012 sur la CCVAI (mise en place du règlement de collecte).

La CCVAI communique sur le compostage domestique depuis 2010 et propose également des composteurs à la vente à tarif préférentiel.

Afin de pouvoir proposer les solutions les mieux adaptées de tri des biodéchets, la CCVAI vient de lancer une étude, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Urfé. Les résultats attendus pour fin d'année 2022, permettront à la collectivité de proposer des solutions concrètes aux habitants pour trier et valoriser les biodéchets afin que ceux-ci ne soient plus jetés avec les ordures ménagères destinées à l'enfouissement. (Compostage individuel, collectif...)

✓ PENSEZ PREVENTION !

Trop de déchets à trier, à transporter...pensez à les réduire ! des solutions alternatives, des astuces existent pour mieux (moins) consommer et produire moins de déchets.

Découvrez quelques idées en consultant le site internet de la CCVAI : www.ccvalsaixisable.fr / onglet déchets ménagers/prévention ou d'autres sites tels :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/dechets>

<https://www.zerowastefrance.org/>



Sur place, deux agents communautaires polyvalents accueillent le public et l'accompagnent dans les démarches administratives de la vie quotidienne et l'usage des outils numériques. Des permanences de plusieurs partenaires en présentiel et des rendez-vous en visio sont également proposés pour améliorer l'accessibilité aux services publics pour tous.

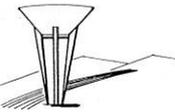
ESPACE FRANCE SERVICES

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
 28 rue Robert Lugnier - 42260 Saint-Germain Laval
 Tél. : 04.77.65.48.75 Mail : efs@ccvai.fr
 Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Les démarches sont assurées en lien avec des partenaires nationaux et locaux.

9 partenaires nationaux	
	Direction Générale des Finances Publiques
	Ministère de l'Intérieur
	Ministère de la Justice
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	La Retraite de la Sécurité Sociale
	Caisse d'Allocations Familiales
	Pôle Emploi
	Mutualité Sociale Agricole
	La Poste

Partenaires locaux

 <p>FAMILLES RURALES Accueil de loisirs « Les Farfadets » pour enfants de 3 ans au CM2</p>	<p><u>Présence du Directeur</u> : Bertrand CHINAL Mardi 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 Mercredi 8h - 13h30 (bureau) / 13h30 - 18h30 (activités) Jeudi 8h30 à 11h30 / 13h30 - 18h30 Vendredi 8h30 - 11h30 Ligne fixe : 04.77.65.78.10 Téléphone : 06.83.48.10.50</p>
 <p>Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde</p>	<p>Lundi et Vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 Téléphone : 04.77.65.40.64 Président : Lucien GUILLOT Secrétaire : Agnès ARRABAL Ingénieur technique : Mathieu MOURAGNE</p>
 <p>Loire LE DÉPARTEMENT Service Social</p>	<p>Assistant social : Christophe LARTAUD Prendre RDV auprès du Département Loire : Ligne directe : 04-77-23-24-21</p>
 <p>Santé au Travail Loire Nord</p>	<p>1 jeudi sur 2 de 8h30 à 16h Médecin : Emmanuel HERRSCHER Assistante : Valérie ALLIGIER Sur RDV au : 04-77-24-30-40</p>
 <p>Site de proximité SITE DE PROXIMITÉ EMPLOI ET CREATION D'ACTIVITÉS MAX. DURÉE COPIES</p>	<p>Tous les mercredis matin avec <i>Nadège SUGIER</i> <i>Conseillère en emploi et formation</i> Sur RDV aux 04-77-65-17-64 / 06-48-79-83-31 du <i>SITE DE PROXIMITÉ</i></p>
 <p>Espace 2M (Ex Mission Locale) SPACE 2M</p>	<p>Tous les 1ers lundis du mois de 9h à 16h avec <i>Catherine LABROSSE</i> <i>conseillère en évolution professionnelle</i> sur RDV au 04-77-68-42-88</p>
 <p>UDAF de la Loire</p>	<p>Sur rendez-vous auprès de l'antenne de Roanne 04-77-23-73-73</p>
 <p>SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT</p>	<p>Tous les 4èmes mercredis du mois de 10h à 12h avec <i>Coralie GENEST</i> chargée d'opération Sur RDV au 04.77.65.48.75 Pour propriétaires occupants ayant un projet de travaux d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat (autonomie), d'économie d'énergie</p>
<p>RELAIS PETITE ENFANCE <i>Aurélie BUTIN</i> 04-77-65-58-02</p>	<p>Lundi 13h30-17h30 sur RDV Mardi 8h15-12h30 / 13h30-16h30 sur RDV Jeudi 13h30-16h30 sur RDV (Lundi et Jeudi 9h-12h Temps d'Accueil Collectifs)</p>
<p>MEDIATHEQUE <i>Anne-Marie GAUMON</i> 04-77-65-78-17</p>	<p>Mardi 16h30 - 18h30 Mercredi 9h30 - 12h / 17h30 - 18h30 Jeudi 16h30 - 18h30 Samedi 9h30 - 12h</p>

COMMUNICATION

www.souternon.com

MÉMOS INFO

Les correspondants des journaux

Le PROGRES – La TRIBUNE

Elisabeth VERNAY

“Prachaise”

42260 SOUTERNON

Tél : 04.77.65.54.65

Email : jeanlouis.vernay@orange.fr

PAYSANS DE LA LOIRE

Aurélien GAUDARD

42260 SOUTERNON

Tél : 06.84.17.84.00

Email : gersande.soubeyrand@live.fr



OUVERTURE de la Mairie au Public :

- les mardis de 9H à 12H.
- les mercredis de 9H à 12H.
- les jeudis de 9H à 12H et de 14h à 18H.
- Permanence des élus le samedi de 9H à 12H.

Mairie de Souternon



31, Place de l'Église

42260 SOUTERNON



04 77 65 54 56

souternonmairie@yahoo.fr



Les horaires de la déchèterie Intercommunale

Située à St Germain-Laval

Heures d'ouverture :

Du Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h, mercredi 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h (horaires d'hiver).



En été, elle est ouverte jusqu'à 18h.

Plus d'informations au 06 85 30 85 44

BOULANGERIE FOURNIT

Horaires dépôt de pain : Mardi de 8h15 à 8h30

Jeudi de 9h à 9h15

Vendredi : uniquement sur commande

Pour plus de renseignements : 06 33 87 53 16.

En 2022, un nouveau commerce ambulant s'arrête désormais sur la commune. Chaque dimanche, **Jean-Paul Poivet** fait escale à Souternon de 10h à 10h30 devant la salle des fêtes ! Vendeur de la boulangerie « **Pain Chic Pain Choc** » à Marcilly-le-Châtel, son seul objectif est de desservir les communes démunies de commerces avec un circuit précis sans faire de l'ombre aux concurrents.

NOUVEAU



Centre de Secours (Pompiers) : 18

S.A.M.U (Service Aide Médicale Urgente) : 15

Gendarmerie : 17 ou 04.77.65.45.11

Relais Assistantes Maternelles : 04.77.65.58.02

Syndicat Eaux de la Bombarde : 04.77.65.40.64

Saur (distribution d'eau) : 04.69.66.35.00

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

28 rue Robert Lugnier

42260 ST GERMAIN LAVAL

04.77.65.48.75

ccvai@ccvai.fr

www.ccvaisaisible.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9H30 à 12H et de 14H à 16H30

Ramassage des ordures ménagères

Le vendredi matin (Compétence Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable)

ÉTAT CIVIL



Mayane ZARROUQ, née le 29 août 2021 à St Priest en Jarez, fille de Badr ZARROUQ et de Manale LAHMAR, domiciliés rue de Grézolles

Jade FAURE, née le 14 août 2021 à Roanne, fille de Benjamin FAURE et de Elodie REVILLOD-DELISLE, domiciliés route de St Germain Laval



Didier BEURRIER et Catherine GERBEAUD,

mariés le 04 septembre 2021, domiciliés chemin du Marronnier



Famille BISSAY au Pont
Mr et Mme DIANA au Bourg
Famille BRAULT-MEUNIER à Prachaise
Mr Bruno MESSAOUDENE au Bourg

ÉTAT CIVIL

Et ses sincères condoléances aux familles de :

Emmanuel YSLAS décédé le 16 avril à ROANNE, domicilié chemin de l'Etang de Purière à SOUTERNON

Georgette POYET née DAMON, inhumée le 21 avril, domiciliée à SAINT-GERMAIN-LAVAL

Guy BONNEFOND, inhumé le 03 mai, domicilié à LE COTEAU

Raymond TROUSSEAU, décédé le 19 mai à ROANNE, domicilié chemin des 4 hameaux à SOUTERNON

Didier PORTAILLER, inhumé le 04 juin, domicilié à BOEN

Nathalie PALABOST, née LHOMME, décédée le 11 juillet à ROANNE, domiciliée chemin des 4 hameaux à SOUTERNON

Jeannine FELIX, inhumée le 21 août, domiciliée à RIORGES

Yvette BONNEFOND (veuve de BONNEFOND Guy), inhumée le 21 octobre 2021, domiciliée à LE COTEAU

Eugénie BRAY née VERNAY, inhumée le 07 décembre 2021 à ROANNE

Antoine PERRON décédé le 29 décembre 2021 à St GERMAIN-LAVAL, inhumé le 03 janvier 2022